

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire :—
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Bulletin de l'Apostolat de la Prière

(1) DIRECTION GÉNÉRALE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Toulouse, janvier 1891.

Statistique, pour la France et tous les pays de langue française, du chiffre actuel

œuvres voulues par DIEU, voilà bien, résumés en deux mots le mérite de notre œuvre, sa supériorité et ses résultats !

L'orateur développe d'abord la simplicité des exigences de l'association dans ses trois degrés : 1er, offrande de la journée au Sacré-Cœur, c'est la base, l'unique indispensable, pour être de l'Apostolat ; 2d la dizaine de chapelet ; et 3e la Communion mensuelle réparatrice.

Quant à l'organisation, ajoute-t-il, elle est aussi très simple. Voici l'essentiel pour établir l'œuvre dans une paroisse : Le Curé demande au Directeur diocésain un diplôme d'agrégation pour la paroisse, et un autre de Directeur local pour lui-même. Il tient un registre où il inscrit les noms des Associés, en même temps qu'il leur distribue des billets d'admission reçus du Directeur diocésain. Il institue une ou deux réunions mensuelles, soit une messe, soit un salut, qu'il peut fixer le premier vendredi du mois, ou le dimanche, à son gré.

Il choisit, parmi les meilleurs associés, des zéloteurs ou des zélatrices chargés de recruter de nouveaux membres, et de distribuer les billets mensuels aux 15 ou 30 associés qui leur sont confiés.

Point d'œuvre, par conséquent, plus facile à établir dans une paroisse.

L'éloquent rapporteur développe en second lieu, la fécondité de l'œuvre, qui sanctifie le monde, et mérite, selon la parole de Léon XIII, le surnom de "Catholique"—Apostolat, qui sanctifie chacun de ses membres, en rendant la vie chrétienne plus réelle, plus pieuse, plus facile—Apostolat enfin qui sanctifie, et c'est le troisième fruit de sa fécondité, les paroisses, les communautés et les maisons d'éducation où il est établi.

Le rapporteur du Congrès d'Arras conclut ainsi :

Je ne puis mieux terminer, messieurs, que comme j'ai commencé par des paroles de Léon XIII. Ecoutez donc ce qu'il disait, dans une lettre pastorale adressée aux prêtres et aux fidèles de son archidiocèse de Pérouse : " Nous désirons grandement que

d'hui, dans la plénitude des délices, de cette union intime avec DIEU que lui méritaient alors ses actes incessants de parfaite charité."

Aussi, est-ce le 21 juin 1875, fête de Saint-Louis de Gonzague, que la fête du Sacré Cœur est célébrée pour la première fois par Marguerite Marie et Claude de la Colombière. C'est encore le 21 juin 1886 que la Visitation de Paray prononce la première consécration publique au Sacré-Cœur. Deux dates inoubliables que rappelait éloquentement Mgr Pie, évêque de Poitiers, dans son homélie du deuxième anniversaire séculaire, le 21 juin 1875.

ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(Suite)

V

Donc, le 25 février les Grands chanceliers, les officiers du Grand Conseil et les représentants des différentes branches existantes se réunirent à Niagara Falls pour former le Conseil Suprême. Après avoir été appelés à l'ordre par le Grand Président les membres de la Convention se rendirent à l'église paroissiale pour assister à une grand-messe dite spécialement pour la circonstance.

Il existait alors 47 branches et toutes étaient représentées à cette convention. Les branches étaient réparties par états ou provinces comme suit :—New-York, 34 ; Pennsylvanie, 10 ; Michigan, 2 ; Canada, 1.

Après la messe la convention se mit à l'ouvrage, et après avoir donné lecture des résolutions adoptées à la dernière convention, le Grand Secrétaire fit connaître les noms des Grands chanceliers qui devenaient, dans le but de former le

La séance de l'après-midi du 26 fut entièrement employée à faire l'élection des officiers. Le soir les officiers élus furent installés comme suit :

Président Suprême, Daniel Barrett.
1er Vice-Prés. Suprême, M. C. Dunningan.
2e Vice-Prés. Suprême, F. J. Reister.
Trésorier Suprême, P. Walsh.
Secrétaire Suprême, L. J. McParlin.
Com.-Ord. Suprême, R. Mulholland.
Sentinelle Suprême, P. D. Carrigan.
Syndics Suprêmes :—J. T. Keena, C. B. Friedman, J. Martin, T. A. Bourke, T. J. Mahoney.

Après l'installation la séance se continua jusqu'à 4 heures 30 m. le 27 au matin et les jours suivants, 28 et 29, la convention commença ses travaux dès le matin pour ne les terminer qu'à une heure très avancée de la nuit. Il fallait bien encore là, un esprit vraiment chrétien pour que ces hommes, par pur dévouement, travaillassent ainsi, jour et nuit, soit en session, soit en comités prenant à peine deux à trois heures de la nuit pour reposer leurs esprits fatigués d'un tel travail : quelquefois n'ajournant même pas pour prendre leurs repas. Comme ils avaient à cœur le succès de leur entreprise !

Le travail accompli par cette convention fut considérable. La constitution fut révisée, amendée, augmentée. Elle fut faite aussi complète qu'il fut possible de le faire. Toutes les différentes formules nécessaires au fonctionnement de la société furent rédigées. La constitution attribua et défini les devoirs, les droits et les privilèges du Conseil Suprême, des Grands Conseils et des Branches. Enfin après cinq jours de ce travail incessant la convention termina ses travaux. Ce ne fut pourtant pas sans avoir donné une preuve éclatante de cet esprit de foi et de soumission à l'Église, qui animait ses membres, en

tes, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire :—
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Bulletin de l'Apostolat de la Prière

(1) DIRECTION GÉNÉRALE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Toulouse, janvier 1891.

Statistique, pour la France et tous les pays de langue française, du chiffre actuel des associés du 21 Degré, c'est-à-dire recevant chaque mois un Bilet-image en français, et, récitant tous les jours une dizaine de Chapelet.

Total général ; 1,487,280.

(2) SANCTIFICATION DES PAROISSES PAR L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Rapport présenté au Congrès catholique de Lille, le 21 novembre 1890, par M. l'abbé Gheerbrant, curé de Saint-Jean-Baptiste d'Arras et Directeur Diocésain.

Messieurs,

Permettez-moi de vous citer, en commentant, le jugement de la plus haute des autorités, de Léon XIII, sur cette œuvre. C'était vingt-cinq jours seulement après son couronnement. Le Directeur général de l'Apostolat, ayant eu le bonheur d'être introduit dans les appartements du Saint-Père, lui offrait les hommages des Associés. A peine Léon XIII eût-il entendu le nom de l'Apostolat de la Prière, que sa figure s'épanouit : " Je connais cette œuvre, dit-il aussitôt, elle fait beaucoup de bien, et je la bénis de tout mon cœur, afin qu'elle en fasse davantage."

Quelle cause avait pu provoquer de la part du Pape un éloge aussi spontané et aussi glorieux ? C'est que la haute intelligence de Léon XIII avait compris toute l'importance et toute la portée, dans les temps actuels, d'une pareille œuvre, véritable ligue de tous les cœurs chrétiens unis sous la bannière du Cœur sacré de Jésus. Deux mots décisifs se trouvent dans une lettre qu'il écrivait dès 1867, étant encore archevêque de Pérouse, au Directeur de l'Apostolat : " Cette œuvre est si belle, et réunit une fécondité extrême à une telle simplicité, qu'elle mérite assurément toute la protection de l'autorité ecclésiastique."

Simplicité extrême, jointe à une fécondité extrême, voilà bien le caractère de toutes les

œuvres, parmi les meilleurs associés, des zélateurs ou des zélatrices chargés de recruter de nouveaux membres, et de distribuer les billets mensuels aux 15 ou 30 associés qui leur sont confiés.

Point d'œuvre, par conséquent, plus facile à établir dans une paroisse.

L'éloquent rapporteur développe en second lieu, la fécondité de l'œuvre, qui sanctifie le monde, et mérite, selon la parole de Léon XIII, le surnom de " Catholique "—Apostolat, qui sanctifie chacun de ses membres, en rendant la vie chrétienne plus réelle, plus pieuse, plus facile—Apostolat enfin qui sanctifie, et c'est le troisième fruit de sa fécondité, les paroisses, les communautés et les maisons d'éducation où il est établi.

Le rapporteur du Congrès d'Arras conclut ainsi :

Je ne puis mieux terminer, messieurs, que comme j'ai commencé par des paroles de Léon XIII. Ecoutez donc ce qu'il disait, dans une lettre pastorale adressée aux prêtres et aux fidèles de son archidiocèse de Pérouse : " Nous désirons grandement que le clergé et le peuple de ce diocèse connaissent, goûtent et embrassent l'Apostolat de la Prière et ses pratiques. Notre intention est que tous les Curés et Directeurs de pieuses Associations s'occupent d'introduire et de cultiver cette œuvre dans leurs paroisses et confréries.

" Dans tous les temps, la prière a été l'arme et l'instrument divin qu'ont employés pour triompher de l'ennemi des âmes, les véritables enfants de Jésus-Christ. Mais, au milieu des calamités actuelles, alors que l'adversaire de tout fait bien les derniers efforts pour éteindre la foi, disséminer les erreurs et ruiner la société, il est plus indispensable que jamais de réveiller, dans le cœur des chrétiens, l'amour et le désir de la prière. En sorte qu'unis et serrés dans le Cœur même de Jésus, nous puissions réparer les dommages que font, chaque jour à la religion et à l'Eglise, les détestables sectes des impies. "

(3). EXTRAIT DU DÉVELOPPEMENT DE L'INTENTION GÉNÉRALE DE JANVIER, LA DÉVOTION A SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, PATRON DE LA JEUNESSE, par le T. Rd. P. Regnault, Directeur général de l'Apostolat de la Prière.

Mais pourquoi ne dirions-nous pas que nos associés du Sacré-Cœur doivent, plus que personne, prendre leur large part de ce centenaire de fête et d'hommages ? Louis de Gonzague, en effet, s'est montré ici bas, et surtout au ciel,—notre *Messager* en a souvent rendu témoignage—un des plus ardents amis du Cœur de Jésus, un des plus puissants promoteurs de son culte et de son règne.

" Lorsqu'il vivait encore de cette vie mortelle—atteste sainte Madeleine de Pazzi dans une révélation célèbre—il décochait continuellement des flèches d'amour dans le cœur du Verbe. Maintenant qu'il est au ciel, ces flèches retournent en son propre cœur et y demeurent, car il jouit aujourd'hui

V

Donc, le 25 février les Grands chanceliers, les officiers du Grand Conseil et les représentants des différentes branches existantes se réunirent à Niagara Falls pour former le Conseil Suprême. Après avoir été appelés à l'ordre par le Grand Président les membres de la Convention se rendirent à l'église paroissiale pour assister à une grand'messe dite spécialement pour la circonstance.

Il existait alors 47 branches et toutes étaient représentées à cette convention. Les branches étaient réparties par états ou provinces comme suit :—New-York, 34 ; Pennsylvanie, 10 ; Michigan, 2 ; Canada, 1.

Après la messe la convention se mit à l'ouvrage, et après avoir donné lecture des résolutions adoptées à la dernière convention, le Grand Secrétaire fit connaître les noms des Grands chanceliers qui devenaient, dans le but de former le Conseil Suprême, Chancelliers Suprêmes. C'étaient ceux qui occupaient un poste au Grand Conseil soit comme officiers, soit comme membres de quelqu'un des comités. En voici la liste :

Daniel Barrett, de Wedina, N.-Y. ; L. J. McParlin, de Lockport, N.-Y. ; M. C. Dunnigan, de Titusville, Penn. ; P. Walsh, Jos McKenna, M. Pomers, Jas McGrath, S. Geyer, Jno Clifford, J. Martin, Ant. Biron, J. J. McIntyre, J. Poëtz, tous de Niagara Falls, N.-Y. ; et M. Talbot, de Suspension Bridge, N.-Y. Ensuite l'on choisit, par vote au scrutin, douze représentants du seul Grand Conseil existant, celui de New-York, pour faire partie du Conseil Suprême avec le résultat suivant :

C. B. Friedman, branche 4 Titusville, Penn.

J. S. McGarry, (1) branche 5 Franklin, Penn.

T. J. Mahoney, branche 7 Buffalo, N.-Y.

T. A. Bourke, branche 9 Windsor, Ont. Canada.

F. J. Reister, branche 13 Buffalo, N.-Y.

W. C. Shields, branche 14 Carry, Penn.

J. C. Drescher, branche 16 Buffalo, N.-Y.

R. Mulholland, (2) branche 25 Dunkirk, N.-Y.

P. D. Carrigan, branche 28 Oil City, Penn.

J. T. Keena, (3) branche 32 Detroit, Mich.

J. D. Lavin, branche 35 Flint, Mich.

J. W. Welsh, (4) branche 33 Harnellsville, N.-Y.

(1) Actuellement Président Suprême.

(2) Actuellement Chancelier Suprême.

(3) Aviseur légal de l'association.

(4) Actuellement Trésorier Suprême.

bien-encore ra, un esprit vraiment chrétien pour que ces hommes, par pur dévouement, travaillassent ainsi, jour et nuit, soit en session, soit en comités prenant à peine deux à trois heures de la nuit pour reposer leurs esprits fatigués d'un tel travail : quelquefois n'ajournant même pas pour prendre leurs repas. Comme ils avaient à cœur le succès de leur entreprise !

Le travail accompli par cette convention fut considérable. La constitution fut révisée, amendée, augmentée. Elle fut faite aussi complète qu'il fut possible de le faire. Toutes les différentes formules nécessaires au fonctionnement de la société furent rédigées. La constitution attribua et définit les devoirs, les droits et les privilèges du Conseil Suprême, des Grands Conseils et des Branches. Enfin après cinq jours de ce travail incessant la convention termina ses travaux. Ce ne fut pourtant pas sans avoir donné une preuve éclatante de cet esprit de foi et de soumission à l'Eglise qui animait ses membres, en adoptant à l'unanimité la résolution suivante :—" Que la constitution, les règlements, les règles d'ordre, les différentes formules, le code de procédure et le cérémonial soient référés au Rév. W. J. McNab, (curé de Wedina, N. Y.) et au chancelier L. J. Mc Parlin avec instruction de les rédiger grammaticalement, sans pourtant y rien changer : Et ensuite, de soumettre le tout au Très Rév. Evêque Ryan, pour son examen. Et lorsque le dit comité fera rapport au Président Suprême que le Révérend Evêque leur a retourné les dites lois et formules APPROUVÉES, que le comité des impressions les fasse immédiatement imprimer et qu'alors le Président Suprême les promulgue comme étant les lois et règlements de l'Association. "

Puis après avoir choisi Niagara Falls, pour y tenir sa prochaine assemblée, la convention s'ajourne *sine die*.

La dernière main venait d'être mise à la création de cette noble association qui aujourd'hui fait notre gloire à tous, nous ses membres ; de cette association destinée à jouer un si grand rôle dans le monde social et catholique : de cette grande œuvre de la C. M. B. A.

(à suivre)

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

L'ASSOCIATION

II

" Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul. "

Ce mot " homme " est équivoque. Tantôt il est pris dans un sens tantôt dans un autre. Quelqu'un a-t-il fait une sottise : que voulez-vous ? dit-on pour l'excuser, il est homme ! Au contraire, il a fait une action d'éclat, et tous le dire : Voilà un homme ! C'est dans ce dernier sens que Dieu exhortait autrefois Josué sur le point de passer le Jourdain avec le peuple juif : Aie bon courage, sois homme !

Lorsque les premiers ancêtres du genre humain sortirent des mains divines, ils étaient des " hommes " dans le bon sens ; car Dieu les avait ornés et comblés de mille qualités naturelles et surnaturelles. Malheureusement, le péché originel est venu détruire ce bel état de choses. Maintenant nous ne sommes plus, sous un grand nombre de rapports que des " hommes " au sens déplorable. L'unité fait défaut en chacun de nous. C'est visible comme le soleil. Nous sommes doubles. Et comme le disait, bien avant S. Paul, un payen célèbre : nous voyons, nous approuvons ce qui est bien ; mais nous ne l'exécutions pas. Nous voyons le mal, nous le haïssons, et nous le faisons ! S'il m'est permis d'user d'une comparaison, je dirai que l'homme primitif ressemblait à la circonférence dont tous les points sont également éloignés du centre, car l'équilibre était parfaitement établi ; l'homme actuel, au contraire, est symbolisé par l'ellipse. Celle-ci a deux foyers. L'unité, le centre commun ont disparu, et ont fait place à la dualité, à l'instabilité car l'équilibre est rompu.

Ce manque d'équilibre se rencontre partout ; partout, jusque dans le cours annuel des globes on retrouve l'ellipse. Partout et toujours le désordre a été manifeste. Qu'arrive-t-il ?

Il arrive que l'homme affaibli dans son intelligence, dans sa volonté, dans ses moyens d'action, se trouve aux prises avec un travail qui lui offre une résistance, une difficulté bien plus grande que dans l'état originel. Ici, de nouveau, l'équilibre manque. Pour triompher d'un obstacle plus grand il faudrait une énergie plus grande. L'équilibre l'exige. Supposons qu'en regard d'un

follement. Voici un excellent sujet pour s'occuper de détails d'une administration, mettez-le à la tête, il n'est plus le même, rien ne va. Au contraire, en voici un qui fera merveille si vous lui donnez le gouvernement de la maison, bien qu'il soit incapable de remplir un des emplois subalternes.

Les hommes, en général, sont très-incomplets sous quelque rapport, et ils excèdent dans les qualités qu'ils possèdent. Les exceptions ne prouveront rien, au contraire, contre cette règle universelle.

Réunissez, associez tous ces hommes si opposés. Ils se compléteront, ils s'équilibreront mutuellement : ils pourront ainsi coopérer à l'action divine ; les obstacles qu'oppose la perturbation générale de l'univers pourront être surmontés. Le trop d'activité de l'un compensera l'inertie de l'autre ; la dureté de celui-ci sera tempérée par le débonnarité de celui-là. L'homme capable de commander et l'homme de détails se compléteront. L'économe, réparera les folies du prodigalité, et la générosité de ce dernier suppléera à la parcimonie du premier.

Evidemment cette association d'individus qui contrastent tant amènera avec elle des frottements de caractères, des déperditions de force, et la résultante de toutes ces puissances sera inférieure à ce qu'on pourrait attendre et souhaiter. Ne devrait-il pas mieux alors supprimer l'association.

Sans doute, il est regrettable qu'une partie des énergies employées soient détruite par l'association : mais cela est peut-être nécessaire ou utile pour le but final. Laisser par exemple à la dureté ou à la bonté, leur excès n'est pas nuisible ? Car, ne l'oublions pas, depuis la déchéance humaine, nous devons nous attendre fréquemment aux excès. Ne faut-il pas, pour le bien général, qu'il y ait une déperdition ? Et, comme le disait N.-S., le vigneron ne taille-t-il pas sa vigne pour lui faire porter plus de fruit ? Qu'on abandonne la vigne à elle-même, elle donnera trop abondamment du bois et des feuilles. Si on la taille, si on enlève l'excès, si on lui fait perdre une chose, on lui en fait produire une autre plus excellente. Ailleurs, la divine Sagesse nous fait encore remarquer une loi inévitable : " Si le grain de blé, dit-il, jeté en terre ne meurt pas, il reste seul ; s'il meurt il donne beaucoup de fruit. " Donc, il est bon de détruire les excès. Donc ne déplorons pas

persuadés que tous les soldats français étaient attachés les uns aux autres. C'était vrai en un certain sens : les liens de l'association ou de l'organisation les tenait fortement unis.

Ce fait nous remet en mémoire le combat de trois Horaces et des trois Curiaces. Au premier choc deux Horaces mordent la poussière, mais les trois Curiaces sont blessés. Le jeune Horace ne se sent pas capable de triompher, quoique valide, de ces trois blessés, que fait-il ? Il simule la fuite pour les séparer ; et quand il les voit distants l'un de l'autre il retourne sur ses pas. Séparés et blessés les trois Curiaces ne peuvent tenir contre un adversaire encore vigoureux.

Je me rappelle avoir vu un serpent, gros au moins d'un pouce, dévoré vivant par des fourmis. Il était entré dans un trou de vieux mur, et il s'était jeté dans un nid de fourmis. A peine avait-il mis la tête dans ce nid que les fourmis furieuses s'étaient précipitées en masse sur lui. Le malheureux se vit dans l'impossibilité d'avancer ni de reculer : il fut dévoré sur place. C'était merveille de voir ces petits animaux occupés à déchi- queter un ennemi beaucoup plus gros qu'eux.

Qui n'a oui parler des effets désastreux produits par des sauterelles ? C'est si peu de chose qu'une sauterelle ! Et pourtant grâce à leur multitude innombrable, grâce à leur association—elles marchent comme une immense armée rangée en bataille—rien ne peut leur résister. C'est un vrai fléau.

Telle est la puissance de l'association dans l'état de déchéance où nous nous trouvons. Le labeur, c'est-à-dire le travail pénible, avec effort, contre l'obstacle, s'impose. Malheur à celui qui est seul ! Il expérimentera que vraiment il n'est pas bon pour l'homme de s'isoler. Il ne pourra accomplir sa tâche en ce monde ; il succombera à la peine. Donc, que tous les hommes de bonne volonté s'associent pour le bien. Que les frottements inévitables entre des éléments imparfaits, puisqu'ils sont déchus, ne découragent ni ne dégoûtent personne. De deux maux il faut choisir le moindre. Or, certainement c'est un moindre mal que chaque individu souffre un peu pour obtenir un bien considérable dont il profitera lui-même, en même temps que la société, que de se renfermer dans son égoïsme et causer à tous par le fait même, des maux incalculables. Que dirait-on de la sentinelle qui ne voudrait pas veiller sur le camp ?

milliers et milliers, emplissent l'église, soir et matin, et avec une attention remarquable recueillent de la bouche des missionnaires les austères et précieux enseignements de la doctrine catholique.

Bientôt, appel sera fait à la vaillante phalange des jeunes gens non mariés. Nul doute qu'ils voudront faire honneur au grand exemple, que leur auront montré leurs mères, leurs sœurs, leurs pères. Bref, le carême de 1891 fera époque à part dans les annales religieuses de la paroisse de St-Roch de Québec.

PAS DE PROCESSION.—Les Irlandais, de Québec, sont décidé de ne pas faire de procession le jour de la Saint-Patrice. Il y aura grand'messe solennelle le matin, et concerts patriotiques le soir.

A LA JAMAÏQUE.—M. Le Bouthillier frères, et C. Robin & Cie ont importé le premier et le second prix sur les expositions de poissons. L'école d'agriculture de l'Assomption a obtenu le deuxième prix sur quarante échantillons de beurre.

FRAUDES.—Les élections générales, faites le 5 mars dernier, comme toutes les élections politiques, du reste, laissent par derrière elles des révélations honteuses. En plusieurs endroits les consciences ont été achetées. Certains cabaleurs n'ont pas voulu être malhonnêtes à demi : ils ont payé les votes avec de faux billets de banques. Après tout, ces chiffons sans valeur légale voulaient encore mieux que l'homme sans cœur qui se cotait à leur chiffre nominal ; néanmoins, ils sont maintenant en circulation et peuvent causer des dommages considérables à d'innocentes victimes.

LES GRÈVES.—Les grèves sont à l'ordre du jour en Angleterre. Il y a dans les rapports entre patrons et ouvriers, une irritabilité et une tension qui dépassent la mesure normale. Dans ce pays où le tant par cent a tant d'importance et où l'équilibre entre les recettes et les dépenses des particuliers est d'autant plus difficile à maintenir que le capital y est peu productif et que les besoins y sont plus considérables, les sacrifices imposés aux entreprises par les prétentions des travailleurs ont un contre coup immédiat. C'est ainsi, par exemple, que dans l'industrie des chemins de fer, la hausse des salaires a produit partout une augmentation du tantième des dépenses et une diminution corrélatrice du net à répartir. Cette augmentation oscille, pour six grandes Compagnies, entre 1.19 et 2.20 0/0 de la recette brute. Il est sérieusement question de relever les tarifs, attendu que, comme le faisait remarquer lord Colville dans l'assemblée du North Eastern, les exigences du public croissent en même temps que celle des employés.

son, je dirai que l'homme primitif semblait à la circonférence dont tous les points sont également éloignés du centre, car l'équilibre était parfaitement établi; l'homme actuel, au contraire, est symbolisé par l'ellipse. Celle-ci a deux foyers. L'unité, le centre commun ont disparu, et ont fait place à la dualité, à l'instabilité car l'équilibre est rompu.

Ce manque d'équilibre se rencontre partout; partout, jusque dans le cours annuel des globes on retrouve l'ellipse. Partout et toujours le désordre a été manifeste. Qu'arrive-t-il?

Il arrive que l'homme affaibli dans son intelligence, dans sa volonté, dans ses moyens d'action, se trouve aux prises avec un travail qui lui offre une résistance, une difficulté bien plus grande que dans l'état originel. Ici, de nouveau, l'équilibre manque. Pour triompher d'un obstacle plus grand il faudrait une énergie plus grande. L'équilibre l'exige. Supposons qu'en regard d'un obstacle représenté par 8 nous n'ayons qu'une puissance représentée par 6, évidemment la force est inférieure à la difficulté. Je le répète: il y a manque d'équilibre; il y a impossibilité de vaincre l'obstacle.

Mais Dieu veut bien y mettre la main; il se fait notre médecin; il se dévoue pour nous aider et nous sauver. Cependant il ne fera pas tout; il nous laissera coopérer à son œuvre. Il s'associe complètement avec l'homme d'une façon nouvelle et plus intime. En outre, il nous recommande encore plus spécialement l'association: "Malheur à celui qui est seul, dit le Saint-Livre, car s'il vient à tomber, comment se relèvera-t-il?" Et ailleurs: "Il vaut mieux avoir un compagnon: quand ils ont froid ils se réchauffent mutuellement." Aussi voyons-nous N. S. envoyer ses apôtres deux à deux: il les associe.

En d'autres termes: si l'association est demandée par la nature humaine non déçue, elle devient indispensable après la chute. Car l'individu réduit à ses propres forces est moralement incapable de remplir son office.

D'autant plus que par suite de la rupture de l'équilibre, les forces qui devroient se trouver unies et proportionnées dans les individus, se trouvant en quelque sorte dispersées d'une façon irrégulière. Qui ne soit que beaucoup ont les défauts de leurs qualités? Tel est bon, par exemple, mais sa bonté dégénère en faiblesse, tel est ferme, mais sa fermeté va jusqu'à la dureté. Celui-ci est prévoyant, économe; mais il tombe dans l'avarice; celui-là est généreux, il donne volontiers; mais sans mesure, et il se ruine

partie des énergies employées soient détruite par l'association; mais cela est peut-être nécessaire ou utile pour le but final. Laisser par exemple à la dureté ou à la bonté, leur excès n'est pas nuisible? Car, ne l'oublions pas, depuis la déchéance humaine, nous devons nous attendre fréquemment aux excès. Ne faut-il pas, pour le bien général, qu'il y ait une déperdition? Et, comme le disait N.-S., le vigneron ne taille-t-il pas sa vigne pour lui faire porter plus de fruit? Qu'on abandonne la vigne à elle-même, elle donnera trop abondamment du bois et des feuilles. Si on la taille, si on enlève l'excès, si on lui fait perdre une chose, on lui en fait produire une autre plus excellente. Ailleurs, la divine Sagesse nous fait encore remarquer une loi inévitable: "Si le grain de blé, dit-il, jeté en terre ne meurt pas, il reste seul; s'il meurt il donne beaucoup de fruit." Donc, il est bon de détruire les excès. Donc ne déplorons pas trop la déperdition de forces qui résulte de l'association d'hommes déçus. Cette perte n'est pas une vraie perte: ce n'est que la transformation d'un certain bien en un mieux. Les deux foyers de l'ellipse se rapprochent et finissent par donner un point central: l'équilibre général se rétablit.

En tout cas, qu'on s'associe ou non, on n'empêchera pas le frottement, la perte de se produire. Bon gré mal gré, il existe en un certain ordre de chose dont les individus doivent tenir compte. S'ils veulent s'isoler, ils se heurtent contre cet ensemble qui les livre nécessairement. Qu'ils s'unissent par l'organisation, ils pourront résister. Qui ne connaît l'apologue du vieillard qui voulait enseigner à ses fils combien leur division leur nuisait? Il leur présente un faisceau de verges à briser. L'un après l'autre les jeunes gens essayent vainement de rompre ce fagot. — Déliez ces baguettes, dit alors le père, et prises séparément elles ne vous résisteront pas. Et n'est-ce pas encore ce que N.-S. J.-C. enseignait par ces mots: "Tout royaume, toute maison divisés en eux-mêmes ne pourront tenir; mais tomberont nécessairement." L'histoire s'est chargée maintes fois de commenter ce principe. On rapporte que dans les guerres d'Afrique, d'il y a une cinquantaine d'années, un jour une petite colonne de soldats français fut attaquée par une troupe assez forte de cavaliers Arabes. Immédiatement les fantassins français font le carré et présentent la baïonnette à l'ennemi. En vain les cavaliers arabes essaient de faire brèche dans ce rempart vivant; jamais ils ne peuvent l'entamer. Ils se retirent enfin

Telle est la puissance de l'association dans l'état de déchéance où nous nous trouvons. Le labeur, c'est-à-dire le travail pénible, avec effort, contre l'obstacle, s'impose. Malheur à celui qui est seul! Il expérimentera que vraiment il n'est pas bon pour l'homme de s'isoler. Il ne pourra accomplir sa tâche en ce monde; il succombera à la peine. Donc, que tous les hommes de bonne volonté s'associent pour le bien. Que les frottements inévitables entre des éléments imparfaits, puisqu'ils sont déçus, ne découragent ni ne dégoûtent personne. De deux maux il faut choisir le moindre. Or, certainement c'est un moindre mal que chaque individu souffre un peu pour obtenir un bien considérable dont il profitera lui-même, en même temps que la société, que de se renfermer dans son égoïsme et causer à tous par le fait même, des maux incalculables. Que dirait-on de la sentinelle qui ne voudrait pas veiller sur le camp? La mort du chevalier d'Annas sera toujours glorieuse, et N. S. Christ, en se sacrifiant pour nous, s'est acquis un nom immortel, en même temps qu'il nous a rendu le Ciel.

SOCIUS.

NOTES DIVERSES

UNIVERSITÉ-LAVAL.—Des instructions du plus haut intérêt se donne chaque semaine, sous forme de cours public, dans l'une des salles de l'Université-Laval, à Québec. Mardi dernier, c'est M. le docteur D. Brochu qui a donné une conférence sur la valeur et l'utilité sociale de l'hygiène.

LES UNIONS ST-JOSEPH.—Par toute la province de Québec et par tout le Canada, ces chrétiennes et catholiques associations ont voulu dimanche dernier, célébrer avec grand éclat leur fête patronale. Celle de St-Roch de Québec, sous la conduite de son distingué président, M. le chevalier J.-E. Martineau, a dignement fait les choses. Le prédicateur de la circonstance, le révérend père Fiévez, rédemptoriste, a très éloquentement exposé les motifs de la confiance catholique en St-Joseph.

GRANDE MISSION.—Depuis plusieurs semaines, la belle paroisse de St-Roch de Québec offre le sujet de la plus consolante édification. Les révérends pères rédemptoristes, venus exprès de Ste-Anne de Beau-pré, y font une abondante semence de grâces et de bénédictions. Les enfants, petits garçons et petites filles, ont d'abord été l'objet des soins des révérends pères. Puis sont venues les femmes mariées. Les jeunes filles ont eu ensuite leur tour. Et maintenant ce sont les hommes mariés qui, par

du jour en Angleterre. Il y a dans les rapports entre patrons et ouvriers, une irritabilité et une tension qui dépassent la mesure normale. Dans ce pays où le tant par cent a tant d'importance et où l'équilibre entre les recettes et les dépenses des particuliers est d'autant plus difficile à maintenir que le capital y est peu productif et que les besoins y sont plus considérables, les sacrifices imposés aux entreprises par les prétentions des travailleurs ont un contre coup immédiat. C'est ainsi, par exemple, que dans l'industrie des chemins de fer, la hausse des salaires a produit partout une augmentation du tantième des dépenses et une diminution corrélatrice du net à répartir. Cette augmentation oscille, pour six grandes Compagnies, entre 1.19 et 2.20 o/o de la recette brute. Il est sérieusement question de relever les tarifs, attendu que, comme le faisait remarquer lord Colville dans l'assemblée du North Eastern, les exigences du public croissent en même temps que celle des employés.

PHÉNOMÈNES ATMOSPHÉRIQUES.—Plusieurs personnes du village de Magog parlent d'un phénomène particulier qui serait arrivé lundi de la semaine dernière, vers quatre heures du matin. Le firmament s'enflamma tout à coup et resta ainsi pendant plusieurs secondes. La lumière était si vive que l'on pouvait voir distinctement les plus petits objets dans les maisons. Quelques personnes disent avoir senti comme un tremblement de terre immédiatement après l'illumination. On se demande ce que c'est bien.

—On a senti, à Rohenson Bury, il y a quelques jours, comme une légère secousse de tremblement de terre. Vers les 4 hr du matin, bon nombre de personnes furent éveillées et surprises de voir une lueur semblable à des éclairs et d'entendre un bruit semblable au tonnerre. Les fenêtres de maisons étaient légèrement secouées.

STATISTIQUE.—On vient de publier en Angleterre une statistique donnant le nombre des personnes qui ont été tuées ou blessées par suite d'accidents de chemins de fer pendant les neuf premiers mois de l'année 1890. Le nombre total des employés, voyageurs et autres qui ont été tués est de 773 les blessés sont au nombre de 3,186. Ces chiffres montrent une diminution sur la période correspondante de l'année dernière.

UN MISSIONNAIRE MEURT DE MISÈRE ET DE FATIGUE, VICTIME DE SON DÉVOUEMENT.—Le Révd Père Gratton, missionnaire de l'archidiocèse de Saint-Roniface, s'en revenant de la Montagne des Bois, à Régina, dont il était le desservant, quant à vingt-deux milles de cette ville son cheval épuisé tomba pour ne plus se relever.

Le missionnaire se mit alors en route pour gagner sa résidence à pied, mais, à cinq milles de sa paroisse, il tomba mort épuisé de fatigue.

Sans s'en apercevoir, le Père Gratton

avait abandonné la route frayée et après avoir vainement marché en tous les sens pour se retrouver, il est tombé d'épuisement et de fatigue.

M. l'abbé Damien Gratton fit de brillantes études au collège de Ste-Thérèse, où il entra dans les ordres sacrés. Il n'était au Nord-Ouest que depuis quelques années.

C'est dans la nuit de jeudi soir qu'il a dû succomber. Son corps n'a été trouvé que samedi de la semaine dernière.

Singulière coïncidence, la même nuit, un autre térézien. M. Ubalde Prieur, avocat, succombait à une syncope de cœur à St-Albert, à plusieurs centaines de milles de là.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.—La bibliothèque populaire de St Roch est de plus en plus en faveur.

Le conservateur de cette bibliothèque estime que pendant les mois de janvier et février dernier, dix mille personnes ont fréquenté les salles de lecture de cette institution. Ce courant ne peut que s'accroître davantage, à mesure que la bibliothèque s'enrichira de nouveaux livres.

Nous sommes aussi heureux de porter à la connaissance du public le fait que l'estimable gérant de la compagnie de téléphone Bell, à Québec, M. Dauphin, a eu la générosité d'installer gratuitement dans l'établissement un appareil téléphonique. Les directeurs de la bibliothèque ont dû passer une motion de remerciements à M. Dauphin pour cet acte de générosité.

Il se peut maintenant que le procédé courtois de M. Dauphin ait des imitateurs et que la compagnie de lumière électrique, séduit à son tour par l'exemple donné, fasse placer quelques lumières incandescentes dans les salles de la bibliothèque.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF EN ESPAGNE

M. Charles Gide nous donne dans l'Émancipation, les renseignements suivants sur l'histoire de la coopérative en Espagne :

Le mouvement coopératif commence en Espagne beaucoup plus tard que dans les autres pays. Jusqu'à la révolution de 1868, en effet, la liberté d'association n'existait pas en Espagne, et le Gouvernement voyait d'une très mauvaise œil la formation de toute association ouvrière. Cependant on cite une Société coopérative de consommation qui aurait été fondée à Barcelone en 1839, c'est-à-dire avant les Pionniers de Rochdale, mais cette société préhistorique ne paraît pas avoir exercé une grande influence.

tant de jours ou de semaines, l'escompte sera beaucoup plus difficile. Alors, aux fournisseurs à diminuer leurs endossements et leurs ventes et ainsi prévenus à l'avance ils prendront les moyens de passer la période difficile. Après avoir sollicité le public commercial, de toutes les manières, afin de s'assurer leur clientèle on leur a ouvert une ligne d'escompte avec force promesses puis tout à coup alors que la situation est un peu tendue, on resserre le cordon et on étouffe du même coup et le fournisseur et l'acheteur. Le temps nous semble bien mal choisi pour retirer ainsi subitement l'escompte et si par malheur il arrivait que, par imprudence, on poussât un manufacturier à fermer ses portes gare à la dégringolade. A qui la faute ? Aux banques, qui ont manqué de prudence d'abord, de justice ensuite. On semble s'acharner à notre commerce de cuir, car c'est encore lui, qui cette fois, devra subir le choc, car il protège beaucoup le papier de ses pratiques. Attendons et espérons.

« On donne pour raison que l'argent est rare, raison de plus pour ne pas gêner ainsi nos industries que le commerce est tranquille partout. Ces choses doivent être prévues par une Banque et l'échéances du 4, de mêmes que d'autres fortes échéances doivent être facilitées par elles et non pas gênées comme de ce temps-ci surtout.

« Le public a droit d'être surpris de ce qui se passe et de fait il y a du vent dans l'air. Quelques refus d'escompte ont surtout excité la curiosité malsaine des colporteurs de nouvelles et les conséquences peuvent être très graves.

« Il faut craindre les représailles qui pourtant ne seraient que justifiées. Il faut encore espérer pour le mieux, mais l'horizon s'assombrit. »

L'HOLOCAUSTE

Qui écrira, sous ce titre, le poème épique lamentable du monde ouvrier ?

Dans un de ses plus récents discours, le comte de Mun, parlant de la réglementation du travail, a mis en relief, une fois de plus, les misères du peuple ouvrier depuis l'avènement de la grande industrie.

Villermé, dans la vaste enquête de 1840, Audiganne, Jules Simon et surtout les débats des Parlements anglais, nous ont révélé des choses terribles, l'immolation impitoyable de l'homme, de la femme, de l'enfant à ce monstre, enivré de sa puissance toute neuve encore : l'industrie.

L'enquête anglaise de 1833 fit connaître des faits inouïs : « Il faut parcourir, dit M. de Mun, les rapports des commissions du travail des enfants pour s'en rendre compte. On y voit que des enfants sont employés

lit vers 2, 3, 4 heures du matin, réduit à l'état de squelettes, rabougris, décharnés, obligés de manger sans interrompre leur tâche, si bien qu'un père donne à son enfant sa nourriture à genoux pour qu'il ne quitte pas la machine. Des femmes, des jeunes filles travaillent sans interruption, le jour et la nuit, pendant 26 et 27 heures consécutives ! Il a paru à cette époque (1834) un écrit intitulé : *La mort d'une ouvrière par simple excès de travail*. Ce récit, qui a ému l'Angleterre entière, était l'histoire d'une modiste de 20 ans qui avait travaillé 26 heures et demie consécutive dans un atelier.

Il fallut encore quatorze années de luttes, de discussions, d'efforts, de misères physiques épouvantables des classes ouvrières, avant d'en arriver seulement à la limitation du travail des femmes—à dix heures ! ceci se passait en 1847.

Toutes ces lois nous paraissent monstrueuses, qui nous donnent comme des améliorations la consécration d'abus si épouvantables.

Quoi ! la femme du peuple quittera son foyer de 7 heures du matin à 7 heures du soir, abandonnant ses enfants à leur sort pour aller servir la machine. Et cela est un progrès, sur l'ancien état de choses !

L'Angleterre est la patrie de la machine, elle est aussi la patrie du paupérisme.

En aucune autre contrée, pas même en Italie, la misère n'est aussi générale, aussi hideuse. Misère physiologique dont on n'a pas d'idée quand on n'a pas visité les quartiers pauvres de Londres, de Manchester, de Leeds, Birmingham, Liverpool.

Les *cotton-mills* anglais, qui ont fait tant de millionnaires, ont exterminé des générations de familles ouvrières, hommes, femmes, enfants.

En France, la situation ouvrière était lamentable en 1840. Villermé nous a raconté les souffrances des Tisserands du Nord et des ouvrières de la soie dans les départements du Midi. La dévideuse travaillant 17 heures, debout, pour gagner 90 centimes ! Il nous a montré les caves de Lille peuplées par de malheureuses familles dont la misère avait fait des spectres. Dans les régions seules où l'ouvrier unissait le travail agricole au travail industriel, sa situation était tolérable.

Qui pourrait compter les victimes de l'industrie en France, depuis 1840 ? On s'est bien gardé d'en faire la statistique : elle serait trop effrayante.

Que se passe-t-il aujourd'hui en France ? Nous voyons un illustre orateur de la droite, M. Mun, venir réclamer la journée de 10 heures, adoptée depuis si longtemps en Angleterre et en Amérique.

Il est vivement combattu par la gauche, qui dernièrement refusé aussi l'interdiction de travail de nuit de la femme.

Baudouin vient d'être émise, nous la trouvons heureux et notre concours ne lui fera pas défaut. Il est toujours préférable d'honorer la mémoire des grands de la terre par l'érection de pareils établissements que par des statues et autres monuments de fantaisie.

Les émotions populaires et révolutionnaires renversent souvent ces derniers, mais respectent toujours les premiers.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire : M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Aux Touristes et Voyageurs

Tel est le titre de cadres qui seront placés en bon endroit dans les bateaux de la traverse entre Québec et Lévis. Ces cadres renferment les plus intéressantes vues de Québec et ses alentours, et les avis des annonceurs seront distribués entre chacune de ces vues, de façon à appeler avec grand attrait l'attention des passagers sur chaque

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF EN ESPAGNE

M. Charles Gide nous donne dans l'Émanicipation, les renseignements suivants sur l'histoire de la coopérative en Espagne :

Le mouvement coopératif commence en Espagne beaucoup plus tard que dans les autres pays. Jusqu'à la révolution de 1868, en effet, la liberté d'association n'existait pas en Espagne, et le Gouvernement voyait d'un très mauvais œil la formation de toute association ouvrière. Cependant on cite une Société coopérative de consommation qui aurait été fondée à Barcelone en 1839, c'est-à-dire avant les Pionniers de Rochdale, mais cette société préhistorique ne paraît pas avoir exercé une grande influence.

À la suite de la Révolution de 1868, il semble s'être produit un mouvement coopératif qui rappelle un peu celui qui a suivi la Révolution française de 1848. On évalue à 600 le nombre de sociétés coopératives qui se sont fondées depuis lors : mais la plupart n'ont été que des feux de paille, et on n'en connaît guère qu'une vingtaine existant à ce jour.

C'est la Catalogne—la province d'ailleurs la plus avancée de l'Espagne, tant au point de vue industriel qu'au point de vue politique—qui en contient le plus grand nombre.

Le commerce de Québec

Dans sa revue hebdomadaire, le correspondant du *Moniteur du Commerce* à Québec fait les remarques suivantes :

“ Les Banques ont décidé brusquement, nous allions dire brutalement de cesser l'escompte et cela remarquons le bien sans avis préalable, on refuse même de renouveler même avec un *alc* raisonnable sur l'original et l'on force ainsi la rentrée des fonds coûte que coûte.

“ Nous admettons que la chose peut paraître nécessaire c'est bien, mais nous sommes d'avis que la crise, si crise il y a, sera tout entière imputable aux Banques, qui, après avoir donné champ libre à tous de remplir leurs lignes d'escomptes, ne jugent pas à propos de les avertir à temps que la limite est proche et de les prévenir que leur crédit est limité.

“ Ne serait-il pas plus juste et plus d'effaires d'avertir les escompteurs que dans

L'HOLOCAUSTE

Qui écrira, sous ce titre, le poème épique lamentable du monde ouvrier ?

Dans un de ses plus récents discours, le comte de Mun, parlant de la réglementation du travail, a mis en relief, une fois de plus, les misères du peuple ouvrier depuis l'avènement de la grande industrie.

Villermé, dans la vaste enquête de 1840, Audiganne, Jules Simon et surtout les débats des Parlements anglais, nous ont révélé des choses terribles, l'immolation impitoyable de l'homme, de la femme, de l'enfant à ce monstre, éméché de sa puissance toute neuve encore : *l'industrie*.

L'enquête anglaise de 1833 fit connaître des faits inouis : “ Il faut parcourir, dit M. de Mun, les rapports des commissions du travail des enfants pour s'en rendre compte. On y voit que des enfants sont employés jusqu'à vingt-quatre heures consécutives !... Qu'ils y grandissent dans une ignorance telle qu'ils ne savent nommer le pays où ils sont nés, que lorsqu'on manquait de bras dans les fabriques, on s'adressait aux *Workhouses* et aux comités d'exécution de la Loi des indigents.” qui dirigeaient sur les *manufactures des convois de pauvres*... comme les Romains diraient des convois d'esclaves vers l'un ou l'autre point de l'Empire qui réclamait des bras.

Tout le monde s'émut et dans tous les rangs de la société. La pression de l'opinion devint si forte qu'elle dicta la loi de 1833, la seconde loi du travail en Angleterre. Cette loi interdisait le travail de nuit aux enfants dans l'industrie textile !

C'était là tout ce qu'avait produit cette immense émotion de toutes les classes sociales !..”

On reste stupéfait, pétrifié, devant de pareils outrages à la nature, commis sans un remords, sans une arrière-pensée d'humanité, sous prétexte de prospérité industrielle.

Quoi ! il faut des lois pour permettre aux enfants de dormir ?

Mais le moyen-âge, qualifié de barbare, de ténébreux et de cruel n'a jamais commis ces horreurs-là.

Donc, depuis 1834, l'enfant ouvrier peut dormir la nuit en Angleterre, mais dans l'industrie textile seulement...

Il peut continuer, le petit martyr de la prospérité nationale, à veiller dans les autres usines ! Et voyez les atrocités qui s'y passent, Ah ! il faut relire les enquêtes anglaises de 1843 à 1847 et 1860, pour comprendre les abus qu'entraîne le régime industriel, pour voir de quels crimes il est capable.

“ On apprend alors qu'il y a des enfants qui travaillent quinze heures par jour, dès l'âge de 7 et de 8 ans !.. arrachés de leur

En France, la situation ouvrière était lamentable en 1840. Villermé nous a raconté les souffrances des Tisserands du Nord et des ouvrières de la soie dans les départements du Midi. La dévideuse travaillant 17 heures, debout, pour gagner 90 centimes ! Il nous a montré les caves de Lille peuplées par de malheureuses familles dont la misère avait fait des spectres. Dans les régions seules où l'ouvrier unissait le travail agricole au travail industriel, sa situation était tolérable.

Qui pourrait compter les victimes de l'industrie en France, depuis 1840 ? On s'est bien gardé d'en faire la statistique : elle serait trop effrayante.

Que se passe-t-il aujourd'hui en France ?

Nous voyons un illustre orateur de la droite, M. Mun, venir réclamer la journée de 10 heures, adoptée depuis si longtemps en Angleterre et en Amérique.

Il est vivement combattu par la gauche, qui a dernièrement refusé aussi l'interdiction du travail de nuit de la femme.

Voilà donc le sort que la France républicaine fait à ses populations ouvrières. Supprimé le dimanche—le repos de la nuit—la vie de famille—les devoirs et les droits de la mère—les droits sacrés de l'enfance !

Rien n'a été laissé à l'esclave de la machine et cent ans après la proclamation des droits de l'homme, c'est le règne de la grande industrie, la broyeuse de chair humaine, l'implacable puissance, qui préside à l'extermination des races ouvrières.

La grande industrie est plus meurtrière depuis un siècle que les épidémies et les guerres du moyen-âge.

C'est un effroyable sacrifice ininterrompu d'existences humaines, dans les contrées où règne le machinisme.

C'est une immolation brutale et sans vergogne de l'ouvrier à la soi-disant prospérité nationale.

Et le monde industriel croyait naïvement que cela allait pouvoir durer ! Il croyait que le désespoir deviendrait pour l'ouvrier une habitude.

Il ne voyait pas le socialisme sortir menaçant du machinisme, qui a sacrifié tant de générations ouvrières au “ progrès de l'industrie.”

RENÉ GANGE.

Très juste

Parlant de la nécessité d'établir à Bruxelles un orphelinat pour garçons, dont, dit-il, “ nous restons privés à cause de l'obstination des hospices millionnaires,” notre confrère le *Moniteur des Travaux Publics*, publie ces lignes, très justes :

L'idée de créer un orphelinat pour honorer la mémoire de feu le regretté prince

etc.

Directeur-proprétaire :—
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Aux Touristes et Voyageurs

Tel est le titre de CADRES qui seront placés en bon endroit dans les bateaux de la traverse entre Québec et Lévis. Ces cadres renferment les plus intéressantes vues de Québec et ses alentours, et les avis des annonceurs seront distribués entre chacune de ces vues, de façon à appeler avec grand attrait l'attention des passagers sur chaque carte d'affaire.

Inutile d'insister sur l'efficacité d'une carte d'affaires, d'une annonce placée en lieu si attrayant, et qui sera lu, par les milliers et milliers d'étrangers qui viennent à Québec ou qui en partent par voie du *Québec Central*, de l'*Intercolonial* et du *Grand Tronc*, sans compter les passagers de l'*Intercolonial* qui viennent poursuivre leur chemin par le C. P. R., ou ceux du C. P. R., qui continuent leur voyage par route de l'*Intercolonial*.

Les manufacturiers, les marchands en gros et les propriétaires de grands hôtels ne sauraient avoir une meilleure occasion d'annoncer avec autant de profit.

L'espace des annonces est limité. Pour plus amples renseignements, adressez-vous ou écrivez immédiatement à M. Antoine Langlois, agent d'annonces, 28 rue Saint-Pierre Québec.

Les nouveaux bureaux de la “Sun Life Assurance Co.”

Le “Sun Life Assurance Company of Canada” vient de transporter ses importants et élégants bureaux, au-dessus de La Banque Nationale, 75, rue St-Pierre, Québec.

Ce déménagement a été nécessité par l'augmentation rapide de ses affaires, et le succès de cette Compagnie est la juste récompense du zèle, de l'activité et de l'habileté de M. Louis Tessier, son gérant ici, pour la succursale de Québec.

LE "SUN" LE SYSTÈME COOPÉRATIF

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,
GÉRANT A QUÉBEC.

87 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction vexatoire en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH BIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait

SES APPLICATIONS ET SES AVANTAGES

Conférence faite le 11 Janvier 1891 à une réunion générale, présidée par S. G. Mr Maurin, des Associations Catholiques, par M. A. de Boucherville.

Le 11 janvier dernier, M. A. de Boucherville a fait, dans la salle de l'Union Catholique, à Port-Louis (Ile Maurice), la conférence que nous reproduisons plus loin. La séance était présidée par Sa Grandeur Mgr Meurin, archevêque de Port-Louis, qui dans une allocution pleine de verve, a donné quelques nouveaux développements à divers points traités par M. de Boucherville et a su, tour-à-tour, exciter les rires et l'enthousiasme de ses auditeurs.

Voici la conférence de M. de Boucherville :

Monseigneur,

Permettez-moi de vous exprimer les sentiments de tous ici, non moins que les miens propres, en vous remerciant de la nouvelle preuve que vous donnez, en présidant cette séance, de votre sollicitude pour le bien-être des classes laborieuses et de la communauté en général. Un sage de l'antiquité avait dit : "Je suis homme et rien de ce qui est de l'humanité ne m'est étranger." Pour vous, Monseigneur, cette parole se traduit ainsi : "Je suis Père et rien de ce qui peut être utile à mes enfants ne saurait m'être indifférent." Soyez certain que cette famille mauricienne que vous avez fait vôtre, répond à votre sollicitude et votre dévouement par une respectueuse confiance et une filiale affection. (Applaudissements.)

Messieurs,

Tout en voyant dans la présence de notre vénéré Pasteur l'aimant puissant qui vous a attirés ici, j'ai aussi à vous témoigner ma gratitude pour vous être rendus si nombreux à mon appel. Le sujet que je vous demande la permission de traiter devant vous n'est pas de ceux qui passionnent, et il ne se prête guère aux développements oratoires. Vous avez donc été guidés par une pensée sérieuse en venant prendre part à cet entretien : Il n'a d'autre prétention que de résumer l'expérience acquise dans d'autres pays, et les opinions exprimées par les esprits les plus judicieux, à l'égard d'un système qui prend chaque jour de nouveaux développements et dont l'introduction dans l'économie sociale de notre pays est appelée, j'en

le Christianisme qui a introduit la coopération dans le monde du travail en créant les corporations ouvrières. Ces associations, dans le passé, ont rendu d'immenses services, et si elles ont décliné, puis disparu, c'est qu'elles étaient devenues infidèles à la pensée qui avait présidé à leur formation.

Arrêtons-nous un instant à cette leçon, car le passé doit être un enseignement pour l'avenir. La corporation d'autrefois était née d'une pensée toute de charité ; elle devait vivre et grandir dans la charité ; elle est morte pour avoir oublié la charité.

Il ne faut pas croire que l'égoïsme ne soit qu'individuel. Cet amour de soi, sur lequel, comme le dit St-Augustin, s'édifie la cité du mal, peut s'emparer de toute association, d'une classe comme d'une famille, d'une civilisation comme d'un peuple. L'égoïsme corporatif n'est pas moins redoutable que les autres et c'est lui qui a introduit et fait triompher, dans la corporation d'autrefois, l'exclusivisme et le monopole. Le jour où ces associations chrétiennes ont adopté un principe aussi anti-chrétien, elles ont été condamnées. L'Eglise, leur mère, si on lui en eût laissé le temps, les aurait peut-être sauvées en les rappelant à leurs devoirs, en les réformant, en les transformant selon les besoins nouveaux. Mais la Révolution est venue et, aveugle et sans pitié, les a balayées.

La Révolution ne s'est pas contentée de détruire les corporations ouvrières sans rien mettre à la place, elle leur a enlevé même la possibilité de se reconstituer sur des bases nouvelles et plus larges. Une loi votée par de soi-disant amis du peuple a longtemps interdit, en France, aux travailleurs de tout ordre, non seulement de s'associer, mais de se concerter en vue de leurs intérêts communs. C'est qu'il est de l'essence de la Révolution d'exercer une action dissolvante sur toute unité sociale : l'effroyable despotisme qu'elle rêve de substituer au Règne de Dieu ne pourrait en effet s'asseoir que sur la poussière d'une foule sans cohésion et sans âme ! (Applaudissements.)

Heureusement, les meilleurs instincts de notre nature résistant à cette funeste entreprise, et l'infatigable charité de l'Eglise travaille à reconstruire, pierre à pierre, la cité chrétienne. Contre quels obstacles, quelles difficultés elle a à lutter pour cela, chaque page de l'histoire contemporaine vous le dit éloquemment. Bornons-nous à rappeler ce qui se passe en Europe dans le monde du travail.

Après la Révolution, les ouvriers et les artisans n'ont pas tardé à comprendre que la prospérité qui devait résulter pour eux de la rupture du lien corporatif n'était qu'un vain mirage, que leur isolement n'avait engendré que le paupérisme. Mais, hélas ! ils n'ont pas été du premier élan du côté où se trouvait le remède. Malheureusement

mière en date, celle des pionniers de Rochdale, a commencé bien simplement. Quelques pauvres tisserands, constatant que le thé leur coûtait assez cher au détail, imaginèrent de se réunir pour en acheter une grande boîte. Calcul fait, ils virent qu'ils avaient économisé 30 p. 100. Encouragés, ils appliquèrent ce procédé à d'autres denrées, puis établirent un petit magasin, et maintenant leur association est une des plus riches et des plus bienfaitantes de l'Angleterre.

Très considérable aussi, et magnifiquement installée, est l'Association du Service Civil de Londres, à l'imitation de laquelle s'est formée la première société qui ait introduit et popularisé à Maurice le mot de "coopération." Je dis "popularisé," quoique l'institution ait des ennemis dont l'opposition se manifeste, de temps à autre, d'une manière assez vive. Mais ces ennemis ne sont pas les consommateurs, ne sont pas la masse, et s'il est toujours regrettable que des intérêts privés soient lésés, ces intérêts ne sauraient primer l'intérêt général. Or, l'intérêt général a largement bénéficié de la création du "Cooperative Store." La déplorable habitude d'acheter à crédit, souvent au-delà de ses moyens, et de ne s'acquiescer ensuite que lentement, a été graduellement remplacée par celle de payer comptant, et les employés du service civil, aussi bien que les personnes qui usent de leur intermédiaire, s'accoutument ainsi à ne dé-penser qu'en proportion de leurs ressources. C'est surtout en s'affranchissant du redoutable *alea* de "débiteurs divers" que le "Store" a pu fournir les denrées à un prix inférieur et permettre ainsi à bien des familles d'avoir plus de bien-être.

Maintenant, est-il bien certain que le commerce ait souffert, autant qu'on le dit, de cette innovation ? Je ne le crois pas, car il y a aujourd'hui plus de magasins, et de bien plus vastes, que ceux qui existaient lors de la fondation de la Société Coopérative, et les faillites, fréquentes autrefois, sont maintenant inconnues. Cela s'explique. Les commerçants sont forcés, il est vrai, de se contenter d'un bénéfice plus faible, mais ils ont dû restreindre le crédit et ils peuv-ent, en risquant un capital moindre, faire peu d'affaires. On n'arrivera plus à la fortune dans le commerce, sans doute, mais on ne s'y ruinera pas, et c'est quelque chose.

La création d'autres Sociétés de consommation, notamment parmi les classes laborieuses, offrirait-elle ici des avantages ? Le commerce de détail étant entre les mains d'asiatiques qui se contentent d'un gain minime, le besoin de telles fondations ne se fait peut-être pas vivement sentir. Je vous suggérerai néanmoins, les considérations suivantes : En achetant en gros, on ne court pas le risque d'être trompé sur le poids ni sur la qualité de la marchandise, et

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

13 juillet 1890

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 101.

33 déc., 6 m.

peut être utile à mes enfants ne saurait m'être indifférent." Soyez certain que cette famille mauricienne que vous avez fait vôtre, répond à votre sollicitude et votre dévouement par une respectueuse confiance et une filiale affection. (*Applaudissements.*)

Messieurs,

Tout en voyant dans la présence de notre vénéré Pasteur l'aimant puissant qui vous a attirés ici, j'ai aussi à vous témoigner ma gratitude pour vous être rendus si nombreux à mon appel. Le sujet que je vous demande la permission de traiter devant vous n'est pas de ceux qui passionnent, et il ne se prête guère aux développements oratoires. Vous avez donc été guidés par une pensée sérieuse en venant prendre part à cet entretien : Il n'a d'autre prétention que de résumer l'expérience acquise dans d'autres pays, et les opinions exprimées par les esprits les plus judicieux, à l'égard d'un système qui prend chaque jour de nouveaux développements et dont l'introduction dans l'économie sociale de notre pays est appelée, j'en suis persuadé, à rendre de sérieux services.

Qu'est-ce que les coopérations ? Si le mot, messieurs, est nouveau, la chose est ancienne. Les sociétés primitives, où le travail est distribué en raison des aptitudes, et où les fruits sont répartis en proportion des besoins, sont, par essence, des sociétés coopératives. En raison du caractère de déchéance de l'humanité, l'injustice et l'oppression n'en sauraient être absolument bannies, mais elles sont limitées et adoucies par l'esprit patriarcal et la simplicité des mœurs.

Lorsque la formation de grandes agglomérations amène un état social compliqué, le travail se subdivise et prend un caractère plus personnel, le capital qui n'est que du travail accumulé, assume un rôle distinct. Les hommes ont plus que jamais besoin les uns des autres, mais n'étant plus retenus dans un cadre étroit, et n'obéissant pas encore à la loi de charité, ils cherchent à dominer les uns sur les autres, et les plus forts, soit par les armes, soit par l'intelligence et la civilisation, soit par la richesse, exploitent les plus faibles. Voilà pourquoi l'histoire n'est qu'une longue suite de guerres, de luttes, de conquêtes, d'asservissements et de révoltes.

L'idée coopérative, l'idée que tous doivent être pour chacun, et chacun pour tous, est-elle donc destinée à disparaître par suite du développement même de la société et des progrès de la civilisation.

Il en serait ainsi si le germe d'une humanité nouvelle n'avait été déposé par l'amour divin dans la crèche de Bethléem. Dès qu'a brillé sur le monde l'aurore du Christianisme ce que la nature avait été impuissante à réaliser, la grâce l'a accompli chaque jour. Qui sont ces communautés de femmes et d'hommes qui depuis dix-neuf siècles, mettent en commun l'abnégation et le sacrifice pour le bien de tous, sinon la coopération sous sa forme la plus sublimée ? C'est aussi

se concerter en vue de leurs intérêts communs. C'est qu'il est de l'essence de la Révolution d'exercer une action dissolvante sur toute unité sociale : l'effroyable despotisme qu'elle rêve de substituer au Règne de Dieu ne pourrait en effet s'asseoir que sur la poussière d'une foule sans cohésion et sans âme ! (*Applaudissements.*)

Heureusement, les meilleurs instincts de notre nature résistant à cette funeste entreprise, et l'infatigable charité de l'Eglise travaillant à reconstruire, pierre à pierre, la cité chrétienne. Contre quels obstacles, quelles difficultés elle a à lutter pour cela, chaque page de l'histoire contemporaine vous le dit éloquemment. Bornons-nous à rappeler ce qui se passe en Europe dans le monde du travail.

Après la Révolution, les ouvriers et les artisans n'ont pas tardé à comprendre que la prospérité qui devait résulter pour eux de la rupture du lien corporatif n'était qu'un vain mirage, que leur isolement n'avait engendré que le paupérisme. Mais, hélas ! ils n'ont pas été du premier élan du côté où se trouvait le remède ! Malheureux, aigris, irrités, ils n'ont pas tardé à rendre la société responsable de leurs souffrances, à prendre en haine le capital et les patrons. Des rieurs et des ambitieux ont exploité ces dispositions et c'est ainsi qu'ont pris naissance et que se sont développés les grèves, les sociétés secrètes, l'Internationale, le Socialisme. Ce n'est qu'après de nouvelles déceptions, de nouvelles amertumes qu'une portion, minime encore, des classes laborieuses s'est décidée à prêter l'oreille aux appels réitérés de l'Eglise. Des confréries se sont d'abord formées, puis des associations, de vraies corporations de métiers, mais ouvertes et non exclusives, des sociétés de secours mutuels, des sociétés ayant pour but l'amélioration de toutes les conditions de l'existence. Voilà donc l'idée coopérative dont vous venez de suivre les phases dans l'histoire, et que l'on pouvait croire définitivement détruite, plus vivante et plus forte que jamais !

Avant d'étudier en détail cette période moderne, la plus intéressante pour nous, il nous est, je pense, permis de formuler dès maintenant cette conclusion, que si l'idée coopérative naît de l'instinct social, elle trouve un ennemi redoutable dans une tendance souvent plus prédominante, et que par l'esprit chrétien seul, elle peut renaître, grandir et triompher.

*
*
*

Le nouveau mouvement coopératif, dont nous ne voyons guère que les commencements, car il ne remonte qu'à un petit nombre d'années, a pris principalement les directions suivantes : Il a constitué les Sociétés de consommation et les Sociétés de Crédit mutuel ou Banques populaires.

Les Sociétés de consommation sont probablement les plus anciennes ; ce sont celles aussi qui, maintenues dans de sages limites, ont le plus généralement prospéré. La pre-

Maintenant, est-il bien certain que le commerce ait souffert, autant qu'on le dit, de cette innovation ? Je ne le crois pas, car il y a aujourd'hui plus de magasins, et de bien plus vastes, que ceux qui existaient lors de la fondation de la Société Coopérative, et les faillites, fréquentes autrefois, sont maintenant inconnues. Cela s'explique. Les commerçants sont forcés, il est vrai, de se contenter d'un bénéfice plus faible, mais ils ont dû restreindre le crédit et ils peuvent, en risquant un capital moindre, faire peu d'affaires. On n'arrivera plus à la fortune dans le commerce, sans doute, mais on ne s'y ruinera pas, et c'est quelque chose.

La création d'autres Sociétés de consommation, notamment parmi les classes laborieuses, offrirait-elle ici des avantages ? Le commerce de détail étant entre les mains d'asiatiques qui se contentent d'un gain minime, le besoin de telles fondations ne se fait peut-être pas vivement sentir. Je vous suggérerai néanmoins, les considérations suivantes : En achetant en gros, on ne court pas le risque d'être trompé sur le poids ni sur la qualité de la marchandise, et on évite les trifurcations, les falsifications qui, vous le savez bien, se pratiquent trop souvent à l'ombre de l'arrière-boutique. Puis il est bon que la mère de famille s'approvisionne chaque semaine ou chaque mois, au lieu d'avoir recours au détail journalier et, comme cela se fait trop communément, d'envoyer à toute heure l'un ou l'autre de ses enfants à la boutique, au grand détriment de la bonne éducation de ceux-ci. Je crois enfin qu'en cessant de fréquenter ces magasins de détail, la population ouvrière éviterait bien des dépenses inutiles, ce qui lui permettrait d'augmenter son bien-être en ce qui concerne la nourriture, l'habillement et le logement.

Si ces considérations vous paraissent suffisantes, messieurs, chers confrères de l'Union Ouvrière, vous pourrez à votre tour fonder des sociétés coopératives de consommation. En ce cas, je vous recommanderai d'adopter les règles suivantes : 1o Acheter en gros, au fur et à mesure des besoins, sans chercher à spéculer. 2o Se limiter aux matières peu altérables et d'un emploi courant. 3o Vendre strictement au comptant.

Les Sociétés de production n'ont pas aussi généralement réussi que les sociétés de consommation. Même aidées par les libéralités des particuliers ou de l'Etat, elles ont souvent échoué. Cela s'explique aisément, si on songe que c'est une chose beaucoup plus compliquée de produire que de consommer. "C'est qu'en effet produire," dit M. Gruner, dans une communication faite récemment à la Société d'Economie Sociale, c'est tout à la fois chercher des clients, comprendre et réaliser leurs désirs et leurs goûts, acheter des matières brutes, organiser l'outillage de l'atelier de façon à travailler aussi économiquement, et aussi bien que possible ; c'est trouver le crédit pour les achats, et savoir éviter les avances risquées ; et combien peu de simples ouvriers qui sortent d'un atelier, possèdent cet ensemble de

connaissances si variées ! L'industriel, l'ingénieur, le négociant ne s'installe à son compte qu'après un long apprentissage dans les divers services d'un même patron, ou mieux encore chez divers patrons. Comment un groupement de quelques coopérateurs ouvriers est-il moins exposé à ces mille dangers ? Il n'est donc pas étonnant que le plus grand nombre des associations coopératives aient périclité à l'origine. Seules ont réussi celles qui ont l'heureuse chance de posséder à leur tête un homme aussi énergique que capable, auquel elles ont su faire une situation prépondérante, et qui ont su l'y maintenir, rompant avec toutes les théories de présidence rotative, de gérant trimestriel non rééligible. Qu'il me soit permis de citer à cet égard la déclaration si précise que prononçait M. Charles Robert, le 18 mars, au budget de la Société de participation au bénéfice : " Nous croyons aux destinées futures de la coopération de production, si trouvant des gérants très capables et très instruits, elle consent à leur donner, sans trop marchander, l'autorité, la sécurité, l'honneur et l'argent. Succès ou échec, tout est dans cette condition fondamentale."

Les témoignages les plus autorisés s'accordent donc sur ce point, que la Société de production, pour prospérer, doit être beaucoup moins une réunion de travailleurs livrés à leurs seuls efforts, et constituant une sorte de petite république où chacun aspire à commander, qu'une association intelligente et généreuse du patronage, du capital et du travail. Que les ouvriers s'attachent à un chef d'industrie sur l'honnêteté et les capacités de qui ils puissent compter ; que le patron, à son tour, n'accepte que des auxiliaires méritant sa confiance ; que les salaires soient déterminés d'après des règles équitables, une part assurée à chacun dans les bénéfices en proportion des salaires, et que le personnel soit co-proprétaire de l'atelier ou ait la faculté de le devenir ; et voilà la Société Coopérative fondée sur des bases à la fois stables et libérales pour tous.

Le système de la participation aux bénéfices, que je viens d'indiquer, est certainement une forme de la coopération, bien qu'il puisse exister en dehors des Sociétés Coopératives. Ainsi, de grandes maisons industrielles en France, l'ont adopté, et trouvent la récompense de leur générosité dans le zèle et l'esprit de conservation et d'économie dont les ouvriers sont, par le fait, animés.

Je vois avec plaisir que ce principe est inscrit dans le Prospectus d'une Société Coopérative d'Imprimerie, que l'Union Ouvrière a, sous les auspices de Mgr Archevêque, entrepris de fonder. Si ce projet, comme nous le souhaitons, et comme tout le fait espérer, aboutit, il est probable que le système de la participation aux bénéfices s'étendra à d'autres branches de l'activité

des terrains bas et humides. Si une initiative généreuse implantait ici une œuvre analogue à celle des *Building Societies*, vous la salueriez certainement avec joie, avec enthousiasme. Cette solution, au moins partielle, de la question sanitaire, aurait l'avantage de ne rien coûter à l'Etat, mais il serait possible à ce dernier de la faciliter au moyen de l'épargne publique qui lui est confiée et qui trouverait là un placement aussi utile que sûr.

Il me resterait à vous parler des sociétés de Crédit mutuel ou Banques populaires. Mais ce sujet ayant été traité, avec autant d'autorité que de talent, par Sir Cécilcourt Antelme au dernier Congrès catholique, je me contenterai de l'indiquer, en ajoutant, que le vœu émis au Congrès a donné lieu, de la part d'un des membres honoraires de l'Union Ouvrière, M. de Mazérieux, à un travail aussi consciencieux que complet. Les statuts de la future Banque sont prêts et il ne lui manque pour fonctionner qu'une seule chose, essentielle il est vrai : ces fonds. Ces fonds ne seront certainement pas refusés lorsqu'ils seront sollicités, mais il ne faut pas poursuivre trop de projets en même temps et nous laisserons l'idée coopérative prendre la forme d'une imprimerie avant de lui donner celle du Crédit Mutuel.

Vous le voyez, messieurs, le système de la coopération, c'est-à-dire d'associations dont les avantages sont répartis le plus équitablement possible entre les participants, nous ouvre des horizons aussi vastes que variés. Sagement et diversement appliqué, il peut remédier aux maux, tout d'ordre matériel dont nous souffrons, augmenter le bien-être des travailleurs, la sécurité des patrons, la stabilité des ateliers, tout en faisant régner plus d'harmonie et d'esprit de confraternité au sein de notre communauté. Entrons donc courageusement dans cette voie et persévérons-y. Surtout n'oublions pas que c'est notre chef spirituel qui nous en a ouvert l'accès et soyons persuadés que, pour que nous y réussissions, il faut que sa bénédiction nous accompagne.

Je vous l'ai dit, et vous le répéterai en terminant, parceque c'est ma conviction profonde : Vos corporations resteront chrétiennes, où elles disparaîtront. La Coopération sera chrétienne, ou elle ne sera pas.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,285.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,341,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890—1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier, Fils LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

Cadeaux ! Cadeaux !

NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 733

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

Liverpool & London & Globe

auxiliaires méritant sa confiance; que les salaires soient déterminés d'après des règles équitables, une part assurée à chacun dans les bénéfices en proportion des salaires, et que le personnel soit co-proprétaire de l'atelier ou ait la faculté de le devenir; et voilà la Société Coopérative fondée sur des bases à la fois stables et libérales pour tous.

Le système de la participation aux bénéfices, que je viens d'indiquer, est certainement une forme de la coopération, bien qu'il puisse exister en dehors des Sociétés Coopératives. Ainsi, de grandes maisons industrielles en France, l'ont adopté, et trouvent la récompense de leur générosité dans le zèle et l'esprit de conservation et d'économie dont les ouvriers sont, par le fait, animés.

Je vois avec plaisir que ce principe est inscrit dans le Prospectus d'une Société Coopérative d'Imprimerie, que l'Union Ouvrière a, sous les auspices de Mgr Archevêque, entrepris de fonder. Si ce projet, comme nous le souhaitons, et comme tout le fait espérer, aboutit, il est probable que le système de la participation aux bénéfices s'étendra à d'autres branches de l'activité coloniale, au grand avantage des parties intéressées et de la bonne harmonie qui doit régner entre toutes les classes.

La coopération peut-elle s'appliquer aux industries agricoles? Sans doute, et peut-être avec plus de succès que partout ailleurs par la séparation radicale de la production et de l'exploitation manufacturière. Le métayage, association de la propriété et du travail, n'est autre chose qu'un système coopératif. L'idée des Usines Centrales, qui n'était accueillie que par des sourires incrédules et des haussements d'épaules, lorsque, il y a quelque dix-sept ans, je la préconisais pour la première fois, est aujourd'hui généralement et en voie de réalisation. L'usine centralisée, accompagnée de la décentralisation agricole, sera, sur une vaste échelle, la coopération du travail rural avec le capital industriel, coopération qui ouvrira une voie large et féconde aux activités et aux capitaux qui encombrant aujourd'hui toutes les carrières, et mettra ainsi un terme au malaise dont souffre le pays.

Les Sociétés de construction font un bien immense, en Angleterre, sous le nom de *Building Societies*, et se fondent aussi, avec succès, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie. Le capital, ordinairement considérable, dont ces sociétés ont besoin pour atteindre leur but, et pour lequel elles doivent se contenter d'un intérêt très faible, ne peut guère être formé au moyen des épargnes de travailleurs. Mais l'entreprise est coopérative en ce sens que le prolétaire peut, au bout d'un certain nombre d'années, devenir propriétaire d'un logement salubre et confortable au moyen d'une redevance à peine plus élevée que le loyer qu'il payait pour un misérable taudis.

Une triste expérience a peut-être déjà révélé à beaucoup d'entre vous le danger qu'il y a pour la santé, dans un pays surtout où règnent les fièvres, à vivre dans des logements mal construits ou trop étroits, sur

sant régner plus d'harmonie et d'esprit de confraternité au sein de notre communauté. Entrons donc courageusement dans cette voie et persévérons-y. Surtout n'oublions pas que c'est notre chef spirituel qui nous en a ouvert l'accès et soyons persuadés que, pour que nous y réussissions, il faut que sa bénédiction nous accompagne.

Je vous l'ai dit, et vous le répéterai en terminant, parce que c'est ma conviction profonde: Vos corporations resteront chrétiennes, où elles disparaîtront. La Coopération sera chrétienne, ou elle ne sera pas.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *Present avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

GRANDES ET BOISSONS REPAS A TOUTE HEURE DE PREMIER CHOIX

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier, Fête LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1891

Cadeaux! Cadeaux! NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés D'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au 1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU
95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCK
QUEBEC.

[Téléphone 390]

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :
DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

Bureau de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE 119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de Québec, de la

Canada Life Assurance Company
ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co
5 juillet 1890 1 an.

Liverpool & London & Globe

CONTRE
LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, President.
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.
5 juillet 1890. 1a

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie
Fort grossissement.—Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 4 kilogrammes

S'adresser au Journal du Ciel, Cour de Rohan
PARIS

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés catholiques de bienfaisance, notez bien ceci : à l'avenir, pour vous tous, le prix d'abonnement ne sera plus que d'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Veuillez faire remise à M. P. Masson, directeur propriétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

LES

Congrès d'oeuvres Sociales ET LE SENS PRATIQUE

Nous venons d'assister coup sur coup aux Congrès de Liège et de Sainte-Anne d'Auray. L'un et l'autre avaient été convoqués par des évêques pour s'occuper d'œuvres sociales. Le premier, qui était international, a compté onze évêques à sa tête, parmi lesquels deux anglais, deux allemands et un français. Ces évêques ont pris part aux travaux des commissions et fait d'admirables discours dans les assemblées générales.

Le Congrès de Sainte-Anne d'Auray, beaucoup plus modestes, n'a eu pour diriger ses travaux que trois évêques, Mgr Bôcel, évêque de Vannes, Mgr Trégar, évêque de

tervention est un acte de justice sur lequel le Souverain Pontife s'est nettement prononcé. Dans ce sens, Mgr Doutreloux, évêque de Liège et président du Congrès, a eu mille fois raison de dire qu'on ne pouvait pas contester à l'Etat le droit d'intervenir.

Mais quel est la nature de son droit ? Est-ce un droit direct venant de ce que le travail serait, comme l'enseigne l'*Œuvre des Cercles*, une fonction sociale relevant du gouvernement, ou encore de ce que l'Etat a rait charge d'existence, et, forcé de pourvoir aux besoins de tous les citoyens, devrait en conséquence régler le travail qui les fait vivre ?—Ou bien, comme on pense dans une autre école, le droit d'intervenir sur ce terrain n'appartient-il à l'Etat que d'une manière indirecte, quand la justice est mise en cause par la tyrannie des plus forts, des plus habiles qui exploitent sans pitié les faibles et les ignorants ?

Il y a eu sur ce sujet, au Congrès de Liège, des joutes brillantes. Chacun a défendu ses idées avec ardeur. Quoique les partisans de la première opinion eussent rédigé le programme du Congrès et fussent en plus grand nombre dans l'assemblée, ils sont loin d'avoir remporté ce triomphe qu'ils pouvaient espérer. S'ils le croient et s'ils s'en vantent dans leurs publications, c'est que l'amour-propre les aveugle. En effet, la question capitale qu'ils voulaient faire trancher en leur faveur, celle du minimum de salaire réglé sur les besoins de l'ouvrier, a été écarté du programme, à la dernière minute, par ordre supérieur. D'autres résolutions extrêmes proposées par la même école ont dû être transformées en résolution anodines que chacun peut interpréter dans son sens particulier.

C'est là un résultat négatif qui montre bien que les questions délicates restent en suspens. Et comment aurait-on pu faire autre chose, sans manquer aux règles de la prudence la plus élémentaire ? Les sujets portés au programme ou Congrès de Liège, touchent à la théologie, au droit civil et canonique, à l'économie politique. Ils sont tellement épineux qu'ils ont besoin d'être traités avec la plus minutieuse attention. Ils ne peuvent être avec profit que par des savants, habitués à manier la syllogisme et à peser la valeur des expressions. Les savants ne manquaient pas à Liège : mais les discussions prenaient la forme oratoire. Elles avaient lieu en présence d'une foule innombrable qui passionnait les débats en applaudissant avec ontrance. Il y avait là des jeunes gens qui battaient des mains à tort et à travers, parfois après les propositions des plus contradictoires. Beaucoup de questions étaient exposées dans des rapports d'une longueur extrême. L'un d'entre eux formait un volume in-12, de grandeur respectable. Comment lire ces rapports en quelques courtes séances qui n'ont eu lieu que pendant deux jours et demi ? Vu leur

signaler diverses lois absolument mauvaises qui désorganisent les familles, les bonnes mœurs, la vie chrétienne et la propriété. Ces lois sont le fruit de la Révolution française. Tous les Etats de l'Europe les ont plus ou moins acceptées. A notre humble avis, il y aurait avantage à créer une agitation pour obtenir la suppression de ces lois. C'est un premier acte de sagesse à demander aux gouvernements. Tant qu'ils ne l'auront pas fait, nous estimons peu prudent de leur demander des lois nouvelles. Nous tremblons qu'ils ne les fassent aussi détestables que celles dont nous avons besoin d'être délivrés.

Nous n'en dirons pas davantage sur le Congrès de Liège. Celui de Sainte-Anne d'Auray avait des visées beaucoup moins hautes. Laissant de côté le Gouvernement, qui n'est guère d'humeur à écouter les conseils des catholiques, le Congrès s'est occupé uniquement de ce que devaient faire les congressistes eux-mêmes pour rendre service au peuple, en conservant dans son sein la vie chrétienne. L'*Union des Œuvres ouvrières catholiques de France*, dans les Congrès qu'elle tient chaque année, montre ainsi un sens éminemment pratique. Elle invite résolument ceux qui répondent à son appel à faire leur examen de conscience sur la manière dont ils remplissent leurs devoirs de justice et de charité. Les hommes d'œuvres qui ont accompli un peu de bien sont priés de venir le raconter simplement. Parmi leurs auditeurs, il y en a beaucoup qui n'ont rien fait ou presque rien, ayant cédé trop vite à la tentation de découragement que causent les difficultés de l'heure présente. Quelle leçon pour eux de voir et d'entendre des confrères dont le zèle a su triompher de difficultés beaucoup plus grandes ! Une sainte émulation s'allume au milieu des récits et des conversations qui les accompagnent. La charité enflamme bientôt tous les cœurs. Chacun se retire résolu, les uns d'entreprendre enfin quelque chose, les autres de persévérer dans leurs œuvres et de les faire beaucoup mieux. Nous avons assisté à une multitude de Congrès. Nous n'en connaissons point qui portent des fruits aussi abondants que ceux de l'*Union des œuvres ouvrières*.

Et cependant, nous croyons que ces fruits pourraient être plus nombreux.

Sans doute, le sens pratique des Congrès de l'*Union* est merveilleux quand il s'agit d'œuvres qui doivent assurer la persévérance de la jeunesse chrétienne. La plupart des congressistes sont des prêtres ou des laïques zélés qui consacrent leur temps, leurs forces, leurs talents, et leur argent à ce genre d'œuvres. Ils s'occupent d'écoles, de patronages, d'orphelins, de congrégations, de confréries, de cercles ouvriers et de cercles militaires, etc., etc. Les inventions

religion chrétienne est un obstacle au bien-être de la vie présente. Avant tout, il s'agit de vivre et de bien vivre ; pour bien vivre, il faut réussir dans les affaires ; pour réussir dans les affaires, il ne faut pas s'occuper de religion. Voilà ce qu'on a persuadé au peuple.

Un riche négociant avait fait élever son fils chez les Jésuites. L'éducation finie, il le prend avec lui dans son négoce et lui dit : " Mon fils, maintenant tu vas laisser la religion de côté ; tu la reprendras quand tu te retireras des affaires."—Qu'on le sache bien ; ce n'est pas là un langage insolite. Nous l'avons entendu cent fois sur les lèvres des commerçants. Peut-on se flatter de convertir ces gens, en les appelants à des confréries, à des processions ou à des pèlerinages ? Et si on ne les convertit pas, que deviendront leurs ouvriers ou employés ?...

On a dit que la caserne est le tombeau des œuvres de la jeunesse et c'est vrai. Les jeunes gens, dont ces œuvres avaient assuré la persévérance, s'ils n'ont pas au régiment la protection d'un aumônier charitable, trouvent dans la chambre tant d'excitations à l'impiété et à la débauche qu'ils y périssent fatalement.

Mais, est-ce que les ateliers ne sont pas un écueil bien autrement redoutable que la caserne ? Le service militaire ne dure que trois ans, quelquefois moins, pendant que le travail de l'atelier dure toute la vie. Le soldat n'est pas toujours empêché d'aller à la messe ; beaucoup d'ouvriers sont enclavés à leur tâche tous les dimanches, toutes les fêtes, sans aucune exception, et n'ont jamais la possibilité d'assister à un exercice religieux. On blasphème dans l'atelier ; on y tient des propos immondes, on s'y excite à la haine, au vol, à tous les vices plus librement que dans les chambrées. Et par atelier nous n'entendons pas seulement ceux de la grande industrie. Le mal est partout. Les petits groupements de travailleurs en sont atteints. La campagne elle-même n'est pas exempte et les paysans deviennent aussi impies, aussi corrompus que les ouvriers de nos grandes villes.

On a cherché à opposer une digue à ce débordement d'immoralité et d'impiété, en appelant les ouvriers dans des cercles catholiques. L'expérience a vite démontré que c'était là un palliatif tout à fait inefficace. Peu d'ouvriers viennent dans les cercles et leur petit nombre les rend impuissants pour résister à la masse de leurs camarades. On sauve bien quelques individus, mais c'est l'atelier qu'il faut transformer, or jamais les cercles catholiques ne réussiront à transformer les ateliers.

On l'a vu et on a compris qu'il fallait s'adresser d'abord aux patrons et les convertir, si on voulait être en mesure de moraliser efficacement la classe ouvrière. La procédé

LES

Congrès d'œuvres Sociales ET LE SENS PRATIQUE

Nous venons d'assister coup sur coup aux Congrès de Liège et de Sainte-Anne d'Auray. L'un et l'autre avaient été convoqués par des évêques pour s'occuper d'œuvres sociales. Le premier, qui était international, a compté onze évêques à sa tête, parmi lesquels deux anglais, deux allemands et un français. Ces évêques ont pris part aux travaux des commissions et fait d'admirables discours dans les assemblées générales.

Le Congrès de Sainte-Anne d'Auray, beaucoup plus modestes, n'a eu pour diriger ses travaux que trois évêques, Mgr Bécél, évêque de Vannes, Mgr Trégaro, évêque de Séez, et Mgr Kersuan, évêque du Cap-Haïtien. Mgr Gay, évêque d'Athédon, président du Bureau central de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques de France, qui aurait dû être le principal directeur du Congrès, a été empêché par sa santé de se rendre au milieu de nous.

Des centaines de prêtres séculiers et réguliers, venus de toutes parts, ont suivi avec assiduité les diverses réunions de ce congrès. On y voyait aussi l'élite des catholiques. A Liège, l'élément laïque dominait. Une foule immense se pressait dans les vastes salles du collège Saint-Gildas. C'était un magnifique spectacle qui prouve bien que l'Eglise ne se désintéresse pas de la question sociale.

Comment cette question a-t-elle été traitée ?

Deux courants distincts ont entraîné les esprits dans des directions complètement différentes.

A Liège, ce qui passionnait les congressistes, c'était la solution de la question ouvrière par l'intervention de l'Etat. Il y a bien une section où l'on traitait des œuvres dues à l'initiative privée. Hélas ! cette section était à peu près déserte. Chaque rapporteur y venait, comme par force, lire en présence de quelques amis le travail dont il avait été chargé. La section des patrons était un peu mieux favorisée, parce que les patrons présents au Congrès étaient assez nombreux. La masse des congressistes se pressait dans les deux sections qui traitaient de la législation et des conventions internationales sur le régime du travail.

On était loin de penser de la même manière sur les droits de l'Etat. Certes, pas un catholique ne refuse au pouvoir public le droit d'intervenir dans le monde du travail, soit pour punir les crimes et délits de droit commun, soit pour les prévenir en supprimant des abus intolérables. Ce genre d'in-

bien que les questions délicates restent en suspens. Et comment aurait-on pu faire autre chose, sans manquer aux règles de la prudence la plus élémentaire ? Les sujets portés au programme ou Congrès de Liège, touchent à la théologie, au droit civil et canonique, à l'économie politique. Ils sont tellement épineux qu'ils ont besoin d'être traités avec la plus minutieuse attention. Ils ne peuvent l'être avec profit que par des savants, habitués à manier la syllogisme et à peser la valeur des expressions. Les savants ne manquaient pas à Liège ; mais les discussions prenaient la forme oratoire. Elles avaient lieu en présence d'une foule innombrable qui passionnait les débats en applaudissant avec outrance. Il y avait là des jeunes gens qui battaient des mains à tort et à travers, parfois après les propositions des plus contradictoires. Beaucoup de questions étaient exposées dans des rapports d'une longueur extrême. L'un d'entre eux formerait un volume in-12, de grandeur respectable. Comment lire ces rapports en quelques courtes séances qui n'ont eu lieu que pendant deux jours et demi ? Vu leur quantité et leurs dimensions, le temps matériel pour une lecture aura fait défaut. Très peu de congressistes avaient le courage de faire auparavant cette lecture et ceux-là peuvent dire que la gravité des sujets demandait une méditation attentive. Il y avait dans ces travaux un grand nombre de propositions qui exigeaient chacune des discussions approfondies. Est-ce bien dans l'espace d'une heure ou deux qu'on pouvait faire un tel travail ? Et si on l'avait fait, qu'auraient pu valoir des résolutions ainsi improvisées, avec la collaboration de congressistes dont un assez grand nombre étaient absolument incompetents ?

Si les organisateurs du Congrès ont espéré que ces délibérations auraient des conséquences pratiques favorables à la réforme chrétienne du travail, nous craignons qu'ils ne soient amèrement déçus. Il nous paraît peu probable que le Congrès de Liège suscite des conventions internationales qui suppriment les abuts introduits par l'industrie moderne. Quant à la législation du travail, le mouvement est donné dans les divers Etats de l'Europe. Tous légifèrent à plaisir au profit des ouvriers. Ils vont certainement continuer. Dans quel sens le feront-ils ? Les lois nouvelles que rédigeront les parlements seront-elles conçues dans un sens chrétien ou dans un sens socialiste ? Hélas ! nous voyons clairement que la peur seule du socialisme et non le respect de l'Eglise amène les gouvernements à s'occuper de la question ouvrière et cette peur leur attache des concessions regrettables faites aux exigences de la révolution. Il est donc à redouter que les débats si bruyants du Congrès de Liège, exploités par la mauvaise presse, ne servent en définitive à faire le jeu du socialisme.

Puisqu'on voulait faire la leçon aux gouvernements qui ne la demandaient pas, il eût été pratique, croyons-nous, de leur

beaucoup plus grandes ! Une sainte émulation s'allume au milieu des récits et des conversations qui les accompagnent. La charité enflamme bientôt tous les cœurs. Chacun se retire résolu, les uns d'entreprendre enfin quelque chose, les autres de persévérer dans leurs œuvres et de les faire beaucoup mieux. Nous avons assisté à une multitude de Congrès. Nous n'en connaissons point qui portent des fruits aussi abondants que ceux de l'Union des œuvres ouvrières.

Et cependant, nous croyons que ces fruits pourraient être plus nombreux.

Sans doute, le sens pratique des Congrès de l'Union est merveilleux quand il s'agit d'œuvres qui doivent assurer la persévérance de la jeunesse chrétienne. La plupart des congressistes sont des prêtres ou des laïques zélés qui consacrent leur temps, leurs forces, leurs talents, et leur argent à ce genre d'œuvres. Ils s'occupent d'écoles, de patronages, d'orpelinats, de congrégations, de confréries, de cercles ouvriers et de cercles militaires, etc., etc. Les inventions ingénieuses de leur piété et de leur charité pour maintenir les enfants du peuple dans la pratique de la foi sont dignes d'admiration. Là, tout est pratique, puisque tout a été pratiqué avec succès, en divers lieux, et par un grand nombre de personnes placées dans des conditions différentes également difficiles.

Mais, nous venons de le dire, dans toutes ces œuvres, il s'agit uniquement de garder le troupeau fidèle et nullement de ramener au bercail les brebis égarées. Et pourtant, ces brebis égarées deviennent de plus en plus nombreuses. Dans beaucoup de villes et de campagnes, la foi a complètement disparu. Le peuple est tombé plus bas que le paganisme, car il vit sans religion dans un matérialisme grossier. Est-ce qu'il n'y a rien à faire pour ces malheureuses victimes de l'impiété moderne ? Nos prêtres vont au bout du monde convertir les idolâtres... Et ces infidèles qui sont à notre porte, qui vivent avec nous, qui sont parfois nos parents ou nos alliés, sommes-nous dispensés de les aimer ? Nont-ils pas une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ ? Est-ce que ces âmes ne méritent pas qu'on s'en occupe pour les ramener au Dieu Sauveur ?

Eh bien ! ici, nous sommes contraint de le dire, le sens pratique fait grandement défaut à nos amis. Ils n'ont rien fait encore et, ce qui est pire, ils n'osent rien faire qui soit de nature à convertir ces pécheurs. C'est que le mal qui fait périr nos populations n'est pas assez connu et, faute de le bien connaître, on en ignore le remède.

Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est la fièvre du progrès matériel qui détruit la foi catholique. Nous ne disons pas le progrès, car notre sainte religion en est l'origine, le soutien et l'arome qui le préserve de toute corruption ; nous disons la fièvre du progrès matériel. La caractéristique de cette fièvre est de persuader aux hommes que la

la haine, au vol, à tous les vices plus... ment que dans les chambrées. Et par ailleurs nous n'entendons pas seulement ceux de la grande industrie. Le mal est partout. Les petits groupements de travailleurs en sont atteints. La campagne elle-même n'est pas exempte et les paysans deviennent aussi impies, aussi corrompus que les ouvriers de nos grandes villes.

On a cherché à opposer une digue à ce débordement d'immoralité et d'impiété, en appelant les ouvriers dans des cercles catholiques. L'expérience a vite démontré que c'était là un palliatif tout à fait inefficace. Peu d'ouvriers viennent dans les cercles et leur petit nombre les rend impuissants pour résister à la masse de leurs camarades. On sauve bien quelques individus, mais c'est l'atelier qu'il faut transformer ; or jamais les cercles catholiques ne réussiront à transformer les ateliers.

On l'a vu et on a compris qu'il fallait s'adresser d'abord aux patrons et les convertir, si on voulait être en mesure de moraliser efficacement la classe ouvrière. Le procédé est évidemment plus logique. Si on a pu dire avec vérité : tel père, tel fils ; tel maître, tel serviteur ; on pourra dire également : tels patrons, tels ouvriers.

Mais comment atteindre les patrons ? Comment les amener à mieux comprendre et à mieux pratiquer les devoirs de paternité chrétienne que leur impose leur situation de chefs d'entreprise ?

On a pensé qu'il fallait aller droit au but et les convoquer courageusement pour leur faire méditer certaines vérités qu'ils n'entendent nulle part et qu'ils finissent par oublier.

Cette méthode n'a donné d'heureux résultats que dans les grandes industries. Là, quand des industriels chrétiens ont su écouter la voix du prêtre et se réunir sous sa direction, la réforme chrétienne de leurs usines ou manufactures ne s'est pas fait longtemps attendre. Nous en avons un magnifique exemple digne d'être proposé partout comme un modèle à imiter.

Les grands patrons catholiques du Nord forment depuis quelques années une association pieuse. Ils se réunissent tous les deux mois pour faire un jour de retraite dans une maison de campagne appartenant à des religieux. Là, après avoir assisté à la messe où beaucoup communient, ces industriels se réunissent en conférence sous la présidence d'un prêtre séculier. Assistés par des théologiens de la Compagnie de Jésus, ils délibèrent longuement sur les réformes qu'ils doivent introduire dans leurs usines, pour améliorer à la fois la situation religieuse, morale et matérielle de leurs ouvriers. La journée toute entière est consacrée à cet examen de conscience fait à haute voix et suivi toujours de résolutions pratiques. Le bien qui est sorti de ces délibérations est immense, et ce n'est pas fini. De nouveaux adhérents viennent peu à peu augmenter le nombre des associés. Dès qu'ils ont assisté à ces retraites, leurs yeux s'ouvrent, leur cœur de chrétien se réveille, leur volonté

s'arme de courage. Ils partent, fermement décidés à faire dans leurs manufactures ce qu'ont fait si heureusement leurs collègues et amis. Ainsi s'opère sûrement et sans bruit la réforme chrétienne de la grande industrie.

Les tentatives de même genre faites pour grouper les patrons de la petite industrie et du petit commerce n'ont pas été couronnées d'un égal succès. Ce n'est pas que dans beaucoup de villes des prêtres zélés n'aient réussi à fonder et à rendre vivantes des associations de petits patrons chrétiens. Mais il y a cette différence que, dans la grande industrie, le nombre des patrons est relativement restreint. Si donc on en gagne quelques-uns au début, on peut espérer que les autres viendront peu à peu se joindre aux premiers qu'ils connaissent et avec lesquels ils sont souvent en relation. La réforme peut donc, avec ce genre d'œuvre, devenir générale.

Mais la situation n'est pas la même dans les arts et métiers, ni dans le commerce de détail. Ici le nombre des patrons est incalculable. Dans les grandes villes très peu se connaissent et se réquentent. Au contraire, la rivalité des intérêts les éloigne les uns des autres, les remplit de défiances mutuelles et rend impossibles des réunions intimes comme sont les retraites que font les patrons catholiques du Nord. Quand donc un prêtre forme dans une ville une société de patrons chrétiens, ce n'est jamais qu'une association peu nombreuse. Ses membres comparés à la multitude de patrons non associés se trouvent dans une position semblable à celle des ouvriers d'un cercle catholique perdus dans la masse d'ouvriers sans religion et sans secours. Quelques excellentes que soient ces sociétés de patrons, elles sont donc impuissantes à opérer une réforme générale des petits ateliers. Cela tient au petit nombre des associés.

Ici, comme à la guerre, la victoire appartient aux gros bataillons. Il faut à tout prix renverser la proportion, donner le nombre aux gens de bonne volonté et réduire les mauvais, les récalcitrons à n'être qu'une minorité peu importante. Alors tout changera. Les gens de cœur, se sentant plus nombreux, se rappelleront volontiers les enseignements du christianisme et, sûrs du succès, ils tenteront sans crainte toutes les transformations qu'ils jugeront convenables.

Mais, étant donné le préjugé qui fait regarder la religion comme nuisible aux affaires, est-il possible d'attirer à la religion la masse de ces travailleurs? Non, sans doute, si on laisse subsister ce préjugé. Eh bien, on l'entreprendra, on la fortifiera même, en ne parlant au peuple que de choses purement religieuses. Faisons d'abord tomber la barrière qui sépare de l'Église les ouvriers et les patrons. Révétons à ces hommes les vérités matérielles du christianisme, nous

et très importants. L'intérêt fait alors dresser les oreilles à ce pauvre peuple. Il devient attentif et empressé. Il n'est plus nécessaire de courir après lui; c'est lui qui vient spontanément réclamer avec instance les services dont il a besoin et qu'on a eu l'intelligence d'organiser à son profit.

Voilà le moyen de remuer les masses et de les ramener peu à peu à notre sainte religion. Car ces associations coopératives réussissent plus ou moins, en proportion des vertus morales que pratiquent les associés. Elles sont donc foncièrement chrétiennes, quand même les statuts seraient muets sur la question religieuse et quand même le prêtre ne serait pas associé. Mais elles ne réussissent que mieux lorsque l'influence de la religion s'y fait sentir ouvertement. Et c'est ce qui arrive en divers pays.

Après le congrès de Liège, nous sommes allés à Neuwied, sur les bords du Rhin, voir M. Raiffeisen, président des caisses rurales de l'Allemagne fondées par son père. Il y en a plus de huit cents. M. Raiffeisen nous a dit que, pour faire des fondations nouvelles, il va voir d'abord les curés de campagne; il leur explique son œuvre et s'efforce de les persuader. Quand un curé est gagné, on convoque quelques paysans, on leur fait connaître les avantages de l'institution, et une nouvelle caisse rurale ne tarde pas à se fonder. Elle réunit l'élite des travailleurs et devient, entre les mains du prêtre, un instrument tout-puissant de régénération sociale. M. Raiffeisen est catholique; mais M. Léon Wollenborg, qui est israélite, ne procède pas autrement, tant le prêtre est nécessaire pour susciter et pour faire prospérer ces sociétés coopératives.

Ce sont là des faits. Ils sont innombrables. Nous n'en connaissons pas de plus moraux, de plus consolants parmi ceux qui se sont accomplis durant ce siècle au sein des travailleurs. Croirait-on qu'en France et même en Belgique on les ignore, et, qui pis est, qu'on veut de parti pris les ignorer? Au Congrès de Liège, nous n'avons pas pu obtenir qu'on recommandât aux catholiques l'étude du système coopératif. Dans un congrès convoqué tout exprès pour étudier la question ouvrière, nous avons constaté la résolution arrêtée de rester dans l'ignorance d'un événement social d'une importance capitale, de l'événement qui seul, à notre avis, apporte avec lui le retour du peuple à la vie chrétienne.

Voilà où mènent les préoccupations politiques et le goût de la méthode jacobine dont M. Taine s'est moqué si justement et si finement. On procède a priori, avec des systèmes inventés tout d'une pièce par des esprits rêveur, n'écouter que leur imagination et ne tenant aucun compte des réalités de la vie. On veut appliquer de force à la situation présente des institutions d'ancien régime et on s'obstine dans cette voie, malgré les insuccès réitérés, qui sui-

C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALLIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

E. A. CARP, Archev. de Québec;
C. E. FABRE, Archevêque de Montréal;
J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa;
L. F. LAPLÈCHE, Evêque des Trois-Rivières;
L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;
ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke;
N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke;
L. N. DÉJUN, Evêque de Chicoutimi;
EPIROSE GRAVEL, Evêque de Nicolet;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALLIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :

Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$ 50
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 50
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et coûtent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

| Pour 2,000 d'assurance. | | Pour 1,000 d'assurance. | |
|-------------------------|-----------------|-------------------------|--|
| De 15 à 25 ans. | environ \$16 00 | environ \$ 8 00 | |
| De 25 à 30 ans. | " 17 00 | " 8 50 | |
| De 30 à 35 ans. | " 19 00 | " 9 40 | |
| De 35 à 40 ans. | " 21 00 | " 10 60 | |
| De 40 à 45 ans. | " 23 00 | " 12 00 | |
| De 45 à 50 ans. | " 26 00 | " 13 00 | |

On ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CRUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHÈQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FUNÉRAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage de Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition.

me générale des petits ateliers. Cela tient à un petit nombre des associés.

Ici, comme à la guerre, la victoire appartient aux gros bataillons. Il faut à tout prix renverser la proportion, donner le nombre aux gens de bonne volonté et réduire les mauvais, les récalcitrants à n'être qu'une minorité peu importante. Alors tout changera. Les gens de cœur, se sentant plus nombreux, se rappelleront volontiers les enseignements du christianisme et, surs du succès, ils tenteront sans crainte toutes les transformations qu'ils jugeront convenables.

Mais, étant donné le préjugé qui fait regarder la religion comme nuisible aux affaires, est-il possible d'attirer à la religion la masse de ces travailleurs? Non, sans doute, si on laisse subsister ce préjugé. Eh bien, on l'entreprendra, on la fortifiera même, en ne parlant au peuple que de choses purement religieuses. Faisons d'abord tomber la barrière qui sépare de l'Eglise les ouvriers et les patrons. Révétons à ces hommes les bienfaits matériels du christianisme, non pas seulement en racontant le passé, mais en faisant revivre dans des institutions nouvelles cette heureuse influence de notre sainte religion pour le bien-être de la vie présente.

Pour peu qu'on étudie la situation faite au petit commerce et à la petite industrie par la libre concurrence, on s'aperçoit bien vite que ces modestes travailleurs sont aux prises avec des difficultés insurmontables à des efforts isolés. Ils sont pris dans un engrenage dans lequel ils sont broyés de toute manière. Ils perdent souvent l'honnêteté, sans réussir à ne pas faire faillite. Pour se tirer de ces cruels embarras, ils ont absolument besoin d'associations honnêtes qui leur offrent certains moyens de succès sans lesquels leur perte est assurée.

Comme la nécessité rend ingénieux, il est rencontré, dans divers pays de l'Europe, quantité de braves gens qui ont trouvé, en s'associant, leur planche de salut. Ils ont mis en commun les petites ressources dont ils disposaient et ils ont acquis de la sorte assez de puissances pour réussir honnêtement dans leurs entreprises. Tous ces essais viennent à un vaste système qui prend les formes les plus diverses. C'est la coopération. Les ouvriers ont créé des sociétés coopératives de consommation pour se procurer à bon prix les choses nécessaires à la vie. Ils y arrivent en payant comptant et en faisant acheter en gros ce dont ils ont besoin. Les patrons ont formé des sociétés coopératives de crédit pour avoir l'argent à bon marché, des sociétés coopératives pour acheter à bon compte leurs matières premières, des sociétés de vente en commun pour mieux écouler leurs produits.

On compte ces sociétés par milliers en Angleterre, en Allemagne, en Italie et ailleurs. Les travailleurs s'y présentent en foule. C'est qu'ils y trouvent des services d'ordre matériel, des services réels, palpables

plus moraux, de plus consolants parmi ceux qui se sont accomplis durant ce siècle au sein des travailleurs. Croirait-on qu'en France et même en Belgique on les ignore, et, qui pis est, qu'on veut de parti pris les ignorer? Au Congrès de Liège, nous n'avons pas pu obtenir qu'on recommandât aux catholiques l'étude du système coopératif. Dans un congrès convoqué tout exprès pour étudier la question ouvrière, nous avons constaté la résolution arrêtée de rester dans l'ignorance d'un événement social d'une importance capitale, de l'événement qui seul, à notre avis, apporte avec lui le retour du peuple à la vie chrétienne.

Voilà où mènent les préoccupations politiques et le goût de la méthode jacobine dont M. Taine s'est moqué si justement et si finement. On procède *a priori*, avec des systèmes inventés tout d'une pièce par des esprits rêveur, n'écoutant que leur imagination et ne tenant aucun compte des réalités de la vie. On veut appliquer de force à la situation présente des institutions d'ancien régime et on s'obstine dans cette voie, malgré les insuccès réitérés qui suivent invariablement de tels essais. Il serait pourtant si facile de regarder un peu, au-delà de la frontière, ce que font les travailleurs honnêtes guidés par les prêtres catholiques. On constatait là des succès éclatants et on pourrait mettre à profit ces expériences.

C'est là de la méthode expérimentale. C'est celle que conseille le bon sens. Mais hélas! nous avons dit que le sens pratique fait grandement défaut à nos amis et nous venons d'en donner la preuve.

FR. LUDOVIC DE BESSE, cap.

POUR RIRE

Chez un marchand de chevaux: Un client — Vous m'avez indignement trompé.

Le marchand. — Moi?... par exemple!

— Vous m'avez garanti sans défaut le cheval que vous m'avez vendu.

— Eh bien!

— Eh bien! il est borgne!

— Ce n'est pas un défaut, cela est un malheur.

— De quoi vous inquiétez-vous, demandait une petite dame à sa femme de chambre, vous savez bien que vos gages courent toujours.

— Précisément répondit la soubrette, je crains de ne pouvoir les attraper.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

On ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CRUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence: tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles: hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles succursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DÉPOSÉE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre: Affections Biliauses: Torpeur du foie, Nécrose de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Moux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Levallois, 1er mai 1897. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

FEUILLETON

CONFESSIONS
D'UN OUVRIER

(suite)

IV

—Prends garde, petit, me dit-il, avec sa familiarité ordinaire ; tu n'as encore que tes dents de lait ; si tu mords trop dur, tu les casseras.

Sa prophétie faillit s'accomplir à la lettre, car un beau jour mon servent, lassé de mes mauvais traitements, s'insurgea tout de bon et me traita comme le plâtre qu'il avait l'habitude de préparer. Je portai pendant plus d'un mois les marques de cette correction trop bien méritée et qui me profita. Mais redressé de ce côté, je me laissai tomber d'un autre.

Quelques-uns des compagnons du chantier étaient dévotement *saint Lundi*, et avaient essayé plusieurs fois de m'entraîner. Je résistai d'abord sans trop de peine. Les souvenirs de la barrière ne me riaient pas ; mais on m'attaqua par la raillerie ; on déclara que j'avais peur d'être fouetté par ma mère, que je n'étais point encore sorti de sévraige, et que le cognac me brûlerait le gosier. Ces sottises me piquèrent. Je voulus prouver que je n'étais plus un enfant, en me conduisant aussi mal qu'un homme. Entraîné hors barrière, un lendemain de pluie, et encore muni de l'argent de ma quinzaine, j'y demeurai jusqu'à ce que tout eût passé de la poche de ma veste dans le tiroir du marchand de vin. Le dimanche et le lundi avaient été employés à cette longue débauche ; je rentrais le soir du second jour sans chapeau, couvert de boue et battant de mon corps toutes les murailles du faubourg. Ma mère ignorait ce que j'étais devenu, et me croyait blessé ou mort ; elle m'avait cherché à la morgue d'abord, puis à l'hôpital. Je la trouvai avec Mauricet qui s'efforçait de la rassurer. Ma vue la tira d'inquiétude, mais non de pitié. Après la première joie de me retrouver, vint le chagrin de me voir en un pareil état. Aux lamentations succédèrent les reproches. J'étais tellement ivre que j'entendais

quelque plaisanterie ou quelque fâcheux jugement sur mon compte. Quand l'entrepreneur arriva, je feignis de ne pas le voir, et j'évitai de lui parler, de peur qu'il ne me demandât la cause de mon absence de la veille. J'avais perdu cette bonne conscience qui, autrefois, me faisait regarder le monde en face ; je sentais maintenant dans ma vie un souvenir à cacher.

Ceux qui m'avaient entraîné à la barrière n'étaient pas encore de retour ; l'entrepreneur en fit la remarque.

—C'est une infirmité qu'ils ont comme ça, dit le *loustic* du chantier ; quand ils travaillent par hasard, ils avalent tant de plâtre qu'il leur faut au moins trois jours de vin d'Argenteuil pour se rincer le gosier.

Tous les compagnons se mirent à rire ; mais il me sembla qu'il y avait dans ce rire une sorte de mépris. Je rougis involontairement, comme si la plaisanterie eût été faite contre moi. Tout nouveau dans le désordre, j'en étais encore aux scrupules et aux remords.

La journée se passa ainsi assez tristement. L'espèce de malaise que j'éprouvais dans tous les membres s'était communiqué à mon esprit ; j'étais fatigué au dedans et au dehors.

Tant que nous avons travaillé, le père Mauricet ne m'avait point adressé la parole ; mais à l'heure de partir, il vint à moi et me dit que nous ferions route ensemble. Comme il logeait à l'autre bout de Paris, je lui demandai s'il avait quelque affaire dans notre quartier.

—Tu verras, me répondit-il brièvement.

Je voulais suivre mon chemin ordinaire ; mais il me fit prendre par d'autres rues, sans me dire pourquoi, jusqu'à ce que nous fussions arrivés devant une maison du faubourg Saint-Martin ; là il s'arrêta.

—Vois-tu dans ce bâtiment, me dit-il, la haute cheminée qui se dresse près du pignon, et que j'appelle *la cheminée de Jérôme* ? c'est là que ton père s'est tué !

Je tressaillis jusqu'au fond des entrailles, et je regardai la cheminée fatale avec une espèce d'horreur mêlée de colère.

—Ah ! c'est là, répétai-je d'une voix qui tremblait ; vous y étiez, pas vrai, père Mauricet ?

—J'y étais.

—Et comment la chose est-elle arrivée ?

et toi tu trouverais quelqu'un qui te monterait la route. Mais non, il n'y a plus rien de lui, pas même un bon souvenir, car on ne regrette que les bons ouvriers. Quand le malheureux s'est écrasé là sur le pavé, sais-tu ce qu'a dit le tâcheron ?...—Un ivrogne de moins, enlevez et balayez !

Je ne pus retenir un mouvement d'indignation.

—Dame ? c'est un dur à cuire, continua Mauricet ; il n'estimait les hommes que pour ce qu'ils valaient. Si la mort avait pris un bon travailleur, il eût dit : — C'est dommage ! Au fond tout le monde pensait comme lui, et la preuve, c'est qu'il n'y a eu que les amis à suivre le corps de Jérôme jusqu'à la fosse. Ceux-là même avec lesquels il trinquait lui ont tourné le dos dès qu'il a été dans sa bière ; car les vauriens se fréquentent, vois-tu, mais ils ne s'aiment pas.

J'écoutais toujours sans répondre. Nous nous étions remis en marche : au premier carrefour, Mauricet s'arrêta, et me montrant la cheminée qui se dressait au loin par-dessus les toits :

—Quand tu voudras recommencer ta vie d'hier, dit-il, regarde d'abord de ce côté, et le vin que tu boiras aura le goût du sang.

Il partit en me laissant tout saisi.

Mauricet avait une manière à lui que j'ai remarquée plus tard, et qui empêchait d'oublier ce qu'il avait dit. C'était un homme ignorant, mais qui frappait toujours droit. Ses paroles arrivaient à l'esprit comme les images à notre oeil ; on les voyait sous une forme et avec une couleur. Ce n'était pas toujours le mot seul qui en était la cause, mais le geste, le regard, l'accent, je ne sais quoi enfin qui sortait de lui pour venir à vous. Depuis que j'ai un peu pensé, je me suis dit que c'était là ce qui devait faire les hommes éloquents.

Je rentrais chez ma mère très troublé, sans vouloir le paraître ; je luttai contre la leçon que je venais de recevoir, je me révoltai en moi-même de me sentir ébranlé ; je jurais tout bas de ne point céder et de continuer à prendre la vie joyeusement. Je cherchais d'autant plus à me fortifier dans mon impénitence que je m'attendais aux reproches de Madeleine. Préparé à y couper court par une déclaration d'indépendance, j'entraî dans notre pauvre

—Tâche, surtout, qu'il n'ait pas trop à boire ! répliqua Mauricet.

Nous échangeâmes un regard, et il passa en sifflant.

Trente-trois ans se sont écoulés depuis ce jour, et je n'ai pas oublié la promesse que je me fis alors à moi-même. Exposé à toutes les tentations de l'intempérance, j'ai fini par ne plus y prendre garde. Dans le bien comme dans le mal, ce sont les premiers pas qui décident de la route ; une habitude est quelquefois impossible à vaincre, mais presque toujours facile à éviter.

V

Depuis que je gagnais des journées d'ouvrier, le ménage avait retrouvé un peu d'aïssance. Nous avons pu quitter notre cave pour reprendre l'ancien logement. Les meubles qu'il avait fallu vendre après la mort du père, avaient été remplacés ; nous remontions décidément sur l'eau et les voïsans nous traitaient déjà de richards.

Tout alla bien jusqu'au moment où ma mère commença à se plaindre de sa vue, qui avait baissé, petit à petit, sans que la chère femme y prit garde, ou plutôt sans qu'elle voulût se l'avouer. Il y avait toujours pour elle un prétexte. Aujourd'hui c'était la fumée, demain le brouillard, le jour suivant un rhume de cerveau ; ce fut seulement au bout de dix ans qu'elle s'avisait de s'en prendre à ses yeux. Elle ne distinguait plus les menus objets ; il avait fallu renouer à la couture et au ménage du vieux géographe ; je commençai à m'inquiéter ; Mauricet, dont je pris conseil, me proposa de consulter un oculiste pour lequel il avait travaillé et qu'il connaissait.

On eut grand-peine à persuader ma mère qui, n'ayant jamais été malade, ne voulait point croire aux médecins ; enfin, pourtant, elle se laissa cor...

L'oculiste était un homme de moyen âge, grand, mais d'un calme superbe. Il regarda les yeux de la mère, ne dit pas un mot et écrivit une ordonnance qu'il me remit. J'aurais bien voulu voir une parole qui pût me rassurer ; mais d'autres attendaient leur tour, je n'osai rien dire, et il fallut partir comme nous étions venus. Cependant, à la porte, je m'aperçus que Mauricet ne nous avait point suivis. Plus hardi avec l'oculiste, il avait voulu, sans doute, li...

sottises me piquèrent. Je voulais prouver que je n'étais plus un enfant, en me conduisant aussi mal qu'un homme. Entraîné hors barrière, un lendemain de paie, et encore muni de l'argent de ma quinzaine, j'y demeurai jusqu'à ce que tout eût passé de la poche de ma veste dans le tiroir du marchand de vin. Le dimanche et le lundi avaient été employés à cette longue débauche ; je rentra le soir du second jour sans chapeau, couvert de boue et battant de mon corps toutes les murailles du faubourg. Ma mère ignorait ce que j'étais devenu, et me croyait blessé ou mort ; elle m'avait cherché à la morgue d'abord, puis à l'hôpital. Je la trouvai avec Mauricet qui s'efforçait de la rassurer. Ma vue la tira d'inquiétude, mais non de pitié. Après la première joie de me retrouver, vint le chagrin de me voir en un pareil état. Aux lamentations succédèrent les reproches. J'étais tellement ivre que j'entendais à peine, et que je ne pouvais comprendre. Le ton seul m'apprit qu'on me réprimandait. Ainsi que la plupart des ivrognes, j'avais le vin glorieux, et je me regardais, pour le quart d'heure, comme un des rois du monde. Je répondis en imposant silence à la bonne femme, et déclarant que je voulais désormais vivre à ma guise et porter tout seul, comme on dit, ma cuiller à ma bouche. Ma mère éleva la voix ; je criai plus fort, et la querelle s'envenimait, quand le père Mauricet mit le holà ! Il déclara que ce n'était point le moment de causer et me fit coucher sans aucune observation. Je dormis d'un trait jusqu'au lendemain.

Quand j'ouvris les yeux, au petit jour, je me rappelai tout ce qui s'était passé, et je sentis un peu de honte mêlée de beaucoup d'embarras. Cependant, l'amour-propre m'empêchait de me repentir. En définitive, j'étais maître de l'argent gagné par mon travail ; je pouvais disposer de mon temps ; nul n'avait droit d'y trouver à redire, et je résolus de couper court à toutes les observations.

Ma mère seule m'inquiétait : voulant éviter ses reproches, je me levai doucement et je partis sans la voir.

Lorsque j'arrivai au chantier, je trouvai déjà les autres au travail ; mais ils ne parurent pas prendre garde à moi. Je me mis à *limousiner* d'assez mauvaise humeur et avec nonchalance. Ces deux jours de débauche n'avaient ôté le goût du métier. J'avais, de plus, comme une humiliation intérieure que je cachais sous un air de bravade. Je prêtai l'oreille à ce que disaient les autres compagnons, craignant toujours d'entendre

mandai s'il avait quelque affaire dans notre quartier.

—Tu verras, me répondit-il brièvement.

Je voulais suivre mon chemin ordinaire ; mais il me fit prendre par d'autres rues, sans me dire pourquoi, jusqu'à ce que nous fussions arrivés devant une maison du faubourg Saint-Martin ; là il s'arrêta.

—Vois-tu dans ce bâtiment, me dit-il, la haute cheminée qui se dresse près du pignon, et que j'appelle *la cheminée de Jérôme* ? c'est là que ton père s'est tué !

Je tressaillis jusqu'au fond des entrailles, et je regardai la cheminée fatale avec une espèce d'horreur mêlée de colère.

—Ah ! c'est là, répétais-je d'une voix qui tremblait ; vous y étiez, pas vrai, père Mauricet ?

—J'y étais.

—Et comment la chose est-elle arrivée ?

—Ni par la faute du bâtiment, ni par la faute du métier, répliqua Mauricet. L'échafaudage était bien établi, le travail sans danger ; mais ton père est venu là en descendant de la barrière ; la vue était trouble, les jarrets ne se connaissaient plus ; il a pris le vide pour une planche, et il s'est tué sans excuse.

Je sentis le rouge me monter au visage et le cœur me battre plus fort.

—Le père Jérôme eût été un vaillant ouvrier, reprit Mauricet, si *la gourmandise* ne l'avait perdu. A force de s'attabler chez les marchands de vin, il y avait laissé sa force, son adresse et son esprit. Mais bah ! on ne vit qu'une fois, comme dit cet autre ; faut bien s'amuser avant son enterrement. Si les veuves et les orphelins ont faim ou froid plus tard, ils vont au bureau de charité, et ils soufflent dans leurs doigts. C'est-il pas ton opinion, dis ?

Et il se mit à chanter un refrain bacchique alors à la mode :

Ocupons-nous de bien boire,
Quand on sait bien boire on sait tout.

J'étais humilié ; confus, et je ne savais que répondre ; je sentais bien que Mauricet ne parlait pas sérieusement ; mais l'approuver m'eût fait honte ; le contredire, c'était me condamner. Je baissai la tête sans rien dire. Cependant il continuait à regarder ce pignon maudit.

—Pauvre Jérôme, reprit Mauricet, en changeant de voix et comme attendri, s'il n'eût pas suivi les mauvais exemples quand il était jeune, nous l'aurions encore avec nous ; Madeleine reposerait son vieux corps,

ignorant, mais qui rappare...
Ses paroles arrivaient à l'esprit comme les images à notre œil ; on les voyait sous une forme et avec une couleur. Ce n'était pas toujours le mot seul qui en était la cause, mais le geste, le regard, l'accent, je ne sais quoi enfin qui sortait de lui pour venir à vous. Depuis que j'ai un peu pensé, je me suis dit que c'était là ce qui devait faire les hommes éloquents.

Je rentra chez ma mère très troublé, sans vouloir le paraître ; je luttais contre la leçon que je venais de recevoir, je me révoltais en moi-même de me sentir ébranlé ; je jurais tout bas de ne point céder et de continuer à prendre la vie joyeusement. Je cherchais d'autant plus à me fortifier dans mon impénitence que je m'attendais aux reproches de Madeleine. Préparé à y couper court par une déclaration d'indépendance, j'entra dans notre pauvre demeure le front haut et d'un pas délibéré.

La vieille femme achevait de mettre le couvert et me reçut comme d'habitude. Cette bonté déconcerta toutes mes résolutions. Je me trouvais tellement saisi du sentiment de ma faute, que si j'avais fait un effort j'aurais pleuré. Ma mère n'eut l'air de rien voir (j'ai su depuis que Mauricet lui avait fait la leçon) ; elle causa aussi gaîment que de coutume, ne parla point de l'argent de ma quinzaine dont je l'avais frustrée pour la première fois, et ne parut nullement inquiète. Je me couchai complètement désarmé et le cœur bourrelé de remords. Toute la nuit, je crus voir mon père chancelant sur l'échafaudage ou se brisant sur le pavé. Moi-même je me trouvais ivre au plus haut d'une corniche, suspendu sur l'espace et près de me précipiter. Lorsque je me levai le lendemain j'avais la tête lourde et tous les membres douloureux.

Cependant j'arrivai au travail à l'heure ordinaire : ce fut encore un mauvais jour. J'étais moins étourdi que la veille, mais plus triste. A l'embarras avait succédé le regret. Il fallut près d'une semaine pour me rendre ma vigueur et mon entrain. La première fois que Mauricet m'entendit chanter, il passa près de moi en me frappant sur l'épaule :

—Le contentement est revenu au logis, me dit-il ; à la bonne heure, *fiou !* garde-moi bien cet oiseau-là.

—Ne craignez rien, répondis-je en riant, nous lui ferons une jolie cage où il trouvera à manger.

je commençai à m'inquiéter ; Mauricet, dont je pris conseil, me proposa de consulter un oculiste pour lequel il avait travaillé et qu'il connaissait.

On eut grand-peine à persuader ma mère qui, n'ayant jamais été malade, ne voulait point croire aux médecins ; enfin, pourtant, elle se laissa cor...

L'oculiste était un homme de moyen âge, grand, maigre, d'un calme superbe. Il regarda les yeux de la mère, ne dit pas un mot et écrivit une ordonnance qu'il me remit. J'aurais bien voulu avoir une parole qui pût me rassurer ; mais d'autres attendaient leur tour, je n'osai rien dire, et il fallut partir comme nous étions venus. Cependant, à la porte, je m'aperçus que Mauricet ne nous avait point suivis. Plus hardi avec l'oculiste, il avait voulu, sans doute, l'interroger. Nous l'attendîmes quelques minutes au bas de l'escalier où il nous rejoignit enfin.

—Eh bien, qu'a dit votre charlatan ? demanda ma mère, qui ne pouvait pardonner au médecin sa froideur silencieuse.

—Il vous ordonne de manger du rôti à discrétion et de dormir sur les deux oreilles, répondit Mauricet.

—Mais est-il sûr de la guérison ? demandai-je.

—Est-ce qu'il ne t'a pas donné un papier ? répliqua le maçon.

—Le voici.

—Alors, fais ce qu'il a écrit dessus et laisse l'eau couler sous le Pont-Neuf.

L'accent de Mauricet avait quelque chose de bref qui me frappa ; mais je ne voulus rien dire sur le moment. Il prit le bras de la chère femme auquel il fit cent contes pendant le chemin ; jamais je ne l'avais vu si bout-en-train. Cependant, une fois arrivé, je le tirai à part pour l'avertir que je voulais lui parler.

—Moi aussi, répliqua-t-il tout bas ; quand je sortirai reconduis-moi.

La mère s'était déjà remise à ses arrangements de ménage ; Mauricet ne tarda pas à prendre congé, et je le suivis.

Comme nous descendions l'escalier, je lui demandai avec inquiétude ce qu'il avait à me dire.

—Attends que nous soyons dans la rue, me répliqua-t-il.

(à suivre)